

Rapport d'activités 2024





Sommaire



Vie institutionnelle

p. 7



Biodiversité

p. 13



Transition écologique

p. 25



Patrimoine historique
et culturel

p. 39



Architecture / Urbanisme /
Paysage

p. 44



Développement
économique

p. 61



Tourisme durable

p. 71



Communication et
sensibilisation

p. 77

Parc naturel régional Oise – Pays de France

Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux – 60560 Orry-la-Ville
Tél. : 03 44 63 65 65
www.parc-oise-paysdefrance.fr



Édito

2024 est la date anniversaire des 20 ans du Parc naturel régional Oise – Pays de France. Pour célébrer cet anniversaire, une fête du Parc s'est tenue les 14 et 15 septembre dans le parc de la mairie de La Chapelle-en-Serval. Cet événement fut une complète réussite avec une fréquentation de plus de 4 000 visiteurs. La mobilisation de nos nombreux et précieux partenaires, qui œuvrent à nos côtés pour déployer la Charte, fut une des clés de ce succès (voir p.70-71). Qu'ils en soient encore une fois remerciés.

Que de projets réalisés en 20 ans et de sujets travaillés. Les changements sont rapides et il nous faut sans cesse nous adapter. Le climat et les ressources énergétiques font partis de ces enjeux forts que le Parc naturel régional a traités en 2024 sans dogmatisme, en accompagnant les communes dans la définition de leurs zones d'accélération des énergies renouvelables.

L'accompagnement des communes sera en 2025 encore au cœur de notre action, sur un autre sujet crucial qui est celui du Zéro artificialisation nette.

En attendant, je vous invite à découvrir toute l'étendue de nos actions 2024.

Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional Oise – Pays de France
Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise
Maire-adjoint de Gouvieux



Le territoire du Parc naturel régional



70 communes

45 dans l'Oise et 25 dans le Val d'Oise



67 000 ha

dont 32 741 ha de forêt



132 000

habitants sur le territoire



Les communes du Parc naturel régional Oise – Pays de France

Apremont • Auger-Saint-Vincent • Aumont-en-Halatte • Asnières-sur-Oise • Avilly-Saint-Léonard • Barbery • Beaupaire • Beaumont-sur-Oise • Bellefontaine • Belloy-en-France • Béthemont-la-Forêt • Boran-sur-Oise • Borest • Brasseuse • Chantilly • Châtenay-en-France • Chaumontel • Chauvry • Courteuil • Coye-la-Forêt • Creil • Ermenonville • Fleurines • Fontaine-Chadlis • Fosses • Fresnoy-le-Luat • Gouvieux • Jagny-sous-bois • La Chapelle-en-Serval • Lamorlaye • Lassy • Le Plessis-Luzarches • Luzarches • Maffliers • Mareil-en-France • Montagny-Sainte-Félicité • Montépilloy • Mont-l'Évêque • Montlognon • Mours • Mortefontaine • Nanteuil-le-Haudouin • Nointel • Noisy-sur-Oise • Orry-la-Ville • Plailly • Pontarmé • Pontpoint • Pont-Sainte-Maxence • Précly-sur-Oise • Presles • Raray • Rhuis • Roberval • Rully • Saint-Martin-du-Tertre • Saint-Maximin • Saint-Vaast-de-Longmont • Senlis • Seugy • Survilliers • Thiers-sur-Thève • Ver-sur-Launette • Verneuil-en-Halatte • Viarmes • Villeneuve-sur-Verberie • Villiers-Adam • Villiers-le-sec • Villers-Saint-Frambourg-Ognon • Vineuil-Saint-Firmin

Les élus du comité syndical en 2024

Collège des délégués des communes

APREMONT	Françoise DUBREUCQ Philippe PERRIER	LA CHAPELLE-EN-SERVAL	Daniel DRAY Dominique FACUNDO
ASNIÈRES-SUR-OISE	Paule LAMOTTE Franck LAGNIAUX	LAMORLAYE	Nicolas MOULA Michel ROUX
AUGER-SAINT-VINCENT	Fabrice DALONGEVILLE	LASSY	Jean-Pierre BLAIMONT Marie-Claire TILLIET
AUMONT-EN-HALATTE	Thierry MARVILLE Didier GROSPIRON	LE PLESSIS-LUZARCHES	Véronique BRETENOUX Jean-Baptiste GENDROT
AVILLY-SAINT-LEONARD	Anne LEFEBVRE Arnaud CALVAR	LUZARCHES	Michel MANSOUX Nicolas ABITANTE
BARBERY	Dimitri ROLAND Vincent BOUCHER	MAFFLIERS	Magali MAZURIER Michel LEROUX
BEAUMONT-SUR-OISE	Abderhamane GUERZOU Halima BENAIDA	MAREIL-EN-FRANCE	Cédric MORVAN Stéphane BECQUET
BEAUREPAIRE	Philippe FROIDEVAL Valérie LESAGE	MONTAGNY-SAINT-FELICITÉ	Jean-Paul DOUET Jeanne BOULANGER
BELLEFONTAINE	Célia DELAHAYE Eric COLLIN	MONTEPILLOY	Anne-Laure BESSAH Patrice URVOY
BELLOY-EN-FRANCE	Jean-Marie BONTEMPS Raphaël BARBAROSSA	MONT-L'ÉVÊQUE	Xavier GAUTIER Eric VAGANAY
BÉTHEMONT-LA-FORÊT	Didier DAGONET Béatrice BRUN	MONTLOGNON	Daniel FROMENT Anne-Marie GRZYB
BORAN-SUR-OISE	Philibert DE MOUSTIER Pierre CAUVET	MORTEFONTAINE	Anne PHILIPPO-FLEURY Marie-Odile VAN OUDHEUSDEN
BOREST	Guillaume DUCHESNE Yves BIANCHINI	MOURS	Joël BOUCHEZ François FUSELIER
BRASSEUSE	Benoit THIBAUT Maxime ACCIAI	NANTEUIL-LE-HAUDOUIN	Alexis MENDOZA-RUIZ Sébastien VANDRA
CHANTILLY	Frédéric SERVELLE Samantha BALLOT	NOINTEL	Christophe VAN ROEKEGHEM Grégory FERRAY
CHATENAY-EN-FRANCE	Jacques RENAUD Jacques DERMER	NOISY-SUR-OISE	Cyril MOREL Philippe DANIEL
CHAUMONTEL	Corinne TANGE Ernest COLLOBER	ORRY-LA-VILLE	Leslie PICARD Jérémy DUFLOS
CHAUVRY	Jacques DELAUNE Hugues RIBOLLET	PLAILLY	Jean-Paul GAY Mathieu MAUVERNAY
COURTEUIL	Virginie PARDO François DUMOULIN	PONTARMÉ	Gilles GRANZIERA Judith NEVES
COYE-LA-FORÊT	François BARTHIÉ Cécile MALET	PONTPOINT	James PASS Jean-Baptiste LHERMITE
CREIL	Thierry BROCHOT Sophie LEHNER	PONT-SAINT-MAXENCE	François DROUIN Bruno VERMEULEN
ERMENONVILLE	Francine LEFEUVRE Jack PIERCHON	PRÉCY-SUR-OISE	Jérôme PINSSON Florence OCCRE
FLEURINES	Cécile GAUVILLE-HERBET Laurent DEGROS	PRESLES	Céline CAUDRON Hervé WEIFFENBACH
FONTAINE-CHAALIS	Hervé LECOEUR David HERVE	RARAY	Nicolas DE LA FOURNIERE Emmanuel DE LA BEDOYERE
FOSSÉS	Pierre BARROS Dominique DUFUMIER	RHUIS	Serge Dewel Caroline Hoffert
FRESNOY-LE-LUAT	Stéphane PETERS Muriel DUBARLE	ROBERVAL	Sylvie LECLAIR Ludovic CASTAGNONI
GOUVIEUX	Patrice MARCHAND Thomas IRACABAL	RULLY	Agathe DUCHAUFFOUR Viviane TONDELIER
JAGNY-SOUS-BOIS	Sébastien FERRACHAT Jacqueline HOLLINGER	SAINT-MARTIN-DU-TERTRE	Thierry PICHERY Christine COOREVITS

SAINT-MAXIMIN	Gérard KOTUSIK
SAINT-VAAST-DE-LONGMONT	Dominique VERDRU Philippe COURCELLE
SENLIS	Pascale LOISELEUR Jean-Pierre NGUYEN PHUOC VONG
SEUGY	Angèle Baccan Annick Odélin
SURVILLIERS	Didier WROBLEWSKI Eric SZWEC
THIERS-SUR-THÈVE	Thibault DELECLUSE Pierre BOUFFLET
VERNEUIL-EN-HALATTE	Hervé POTEAUX Philippe BENY
VER-SUR-LAUNETTE	Yves CHERON Guillaume GAST
VIARMES	Sylvie BOCOBZA Sophie BACQUET
VILLENEUVE-SUR-VERBERIE	Brice GRZESIAK Nathalie PACCOT
VILLERS-SAINT-FRAMBOURG	Juliette DE LOMBARDON Aurélie LECLERE
VILLIERS-ADAM	Guillaume LEGER Christian CAPMAN
VILLIERS-LE-SEC	Baptiste MONMIREL François CAU
VINEUIL-SAINT-FIRMIN	Patrick BARRETT Laurence BERGHGRACHT

Collège des délégués des Régions

- **Manoëlle MARTIN**, Vice-Présidente du Conseil Régional des Hauts-de-France
- **Guy HARLE D'OPHOVE**, Conseiller Régional des Hauts-de-France
- **François DESHAYES**, Conseiller Régional des Hauts-de-France
- **Nathalie LEBAS**, Conseillère Régionale des Hauts-de-France
- **Gilles METTAI**, Conseiller Régional des Hauts-de-France
- **Audrey HAVEZ**, Conseillère Régionale des Hauts-de-France
- **Thibault HUMBERT**, Conseiller Régional d'Ile-de-France
- **Stéphanie VON EUW**, Conseillère Régionale d'Ile-de-France
- **Jean-François RENARD**, Conseiller Régional d'Ile-de-France
- **Benjamin CHKROUN**, Conseiller Régional d'Ile-de-France
- **Céline MALAISE**, Conseillère Régionale d'Ile-de-France

Collège des délégués des Départements

- **Martine BORGGOO**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
- **Nicole COLIN**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
- **Gilles SELLIER**, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise
- **Corry NEAU**, Conseillère Départementale de l'Oise
- **Patrice ROBIN**, Conseiller Départemental du Val d'Oise

Le Bureau

Président :

- **Patrice MARCHAND**, Maire-adjoint de Gouvieux

Vice-Présidents :

- **Manoëlle MARTIN**, Vice-Présidente du Conseil Régional des Hauts-de-France
- **Nicole COLIN**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
- **Jacques RENAUD**, Maire de Châtenay-en-France
- **Daniel DRAY**, Maire de La Chapelle-en-Serval
- **Jean-François RENARD**, conseiller régional d'Ile-de-France

Les autres membres :

- **Guy HARLE D'OPHOVE**, Conseiller Régional des Hauts-de-France
- **François DESHAYES**, Conseiller Régional des Hauts-de-France
- **Nathalie LEBAS**, Conseillère Régionale des Hauts-de-France
- **Gilles METTAI**, Conseiller Régional des Hauts-de-France
- **Thibault HUMBERT**, Conseiller Régional d'Ile-de-France
- **Stéphanie VON EUW**, Conseillère Régionale d'Ile-de-France
- **Benjamin CHKROUN**, Conseiller Régional d'Ile-de-France
- **Martine BORGGOO**, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Oise
- **Gilles SELLIER**, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Oise
- **Corry NEAU**, Conseillère Départementale de l'Oise
- **Patrice ROBIN**, Conseiller Départemental du Val d'Oise
- **Thierry BROCHOT**, Maire-Adjoint de Creil
- **Yves CHERON**, Maire-Adjoint de Ver-sur-Launette
- **Daniel FROMENT**, Maire de Montlognon
- **Gilles GRANZIERA**, Maire-Adjoint de Pontarmé
- **Anne LEFEBVRE**, Maire d'Avilly-Saint-Léonard
- **Pascale LOISELEUR**, Maire de Senlis
- **James PASS**, Conseiller Municipal de Pontpoint
- **Jean-Marie BONTEMPS**, Maire-Adjoint de Belloy-en-France
- **Joël BOUCHEZ**, Maire de Mours
- **Didier DAGONET**, Maire de Béthemont-la-Forêt
- **Paule LAMOTTE**, Maire-Adjointe d'Asnières-sur-Oise
- **Michel MANSOUX**, Maire de Luzarches

Présidents et vice-présidents des commissions

• Patrimoine naturel et réseaux écologiques :

Président : Yves CHERON

Vice-Président : James PASS

• Ressources naturelles énergie climat :

Président : Dominique DUFUMIER

• Patrimoine historique et culturel :

Présidente : Anne LEFEBVRE

Vice-Présidente : Cécile GAUVILLE-HERBET

• Architecture, urbanisme, paysage :

Président : Daniel DRAY

Vice-Présidente : Corinne TANGE

• Agriculture/cheval :

Président : Philibert de MOUSTIER :

Vice-Président : Yves CHERON

• Forêt/filière bois :

Président : François DROUIN

Vice-Président : Alexis MENDOZA-RUIZ

• Activités économiques :

Président : Abderhamane GUERZOU

• Tourisme :

Président : Hervé POTEAUX

• Communication/sensibilisation :

Présidente : Leslie PICARD

Vice-Président : Stéphane BECQUET

• Administration, finances et évaluation :

Président : Patrice URVOY

Ont participé aux réunions de travail les représentants de :

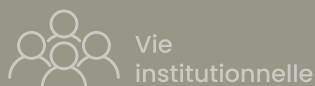
Abbaye de Royaumont • Abbaye Royale du Moncel • Abiosol • Agence Départementale de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie • Agence de l'eau Seine-Normandie • Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées • Amis de la Terre du Val d'Ysieux • Association des Entomologistes de Picardie • Association du Pavillon de Manse • AU5V • Association Syndicale du Lys • Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement • Centre Régional de la Propriété Forestière Hauts-de-France • Chambre d'Agriculture de l'Oise • Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise • Chambre Interdépartementale d'Agriculture Versailles Val d'Oise Yvelines • Chambre Interdépartementale de Commerce et d'Industrie d'Ile-de-France • Chambre des Métiers de l'Oise • Chambre des Métiers du Val d'Oise • Comité Départemental de Randonnée Pédestre de l'Oise • Comité Départemental de Randonnée Pédestre du val d'Oise • CoPASol • Tourisme Equestre de l'Oise • Oise Tourisme • Val d'Oise Tourisme • Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise • Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne • Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France • Communauté de Communes du Pays de Valois • Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte • Communauté de Communes Senlis Sud Oise • Communauté de Communes Thelloise • Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France • Conseil Architecture Urbanisme et Environnement du Val d'Oise • Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de l'Oise • Conservatoire Botanique national du Bassin Parisien • Conservatoire Botanique national de Bailleul • Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France • Conservatoire d'Espaces Naturels d'Ile-de-France • Directions Départementales des Territoires • Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Ile-de-France • Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France • Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France • Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France • Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France • Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France • Fédération Départementale des Chasseurs de l'Oise • Fédération des Chasseurs Essonne/Val d'Oise/Yvelines • Fédération du Val d'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique • Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Oise • Forestiers privés de l'Oise • France Galop • Gîtes de France Val d'Oise • Institut de France Domaine de Chaalis • Institut de France Domaine de Chantilly • Inspection Académique de l'Oise • Inspection Académique du Val d'Oise • Institut Paris Région • Les Amis de la Terre du Val d'Ysieux • Fibois Hauts-de-France et Fibois Ile-de-France • Office National des Forêts • Office du Tourisme de Chantilly - Senlis • Office du Tourisme Creil Sud Oise • Office du Tourisme des Pays d'Oise et d'Halatte • Office de Tourisme communautaire terre de Carnelle • Parc Astérix • Picardie Nature • Préfecture de Région Ile-de-France • Préfecture de Région Hauts-de-France • Préfecture de l'Oise • Préfecture du Val d'Oise • Rectorat d'Amiens • Sauvegarde Asnières Baillon • SAFER Ile-de-France • SAFER Hauts-de-France • APFHEC • SITRATIVE • SIGEPOV • SIABY • SICTEUB Thève et Ysieux • Syndicat Interdépartemental du SAGE Nonette • Syndicat Energie de l'Oise • Syndicat des Energies des Zones Est de l'Oise • Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications • SMDO • Terre de Liens • UNICEM • Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine de l'Oise • Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine du val d'Oise • Un château pour l'emploi • Val d'Oise Environnement



Vie Institutionnelle



Vie du syndicat mixte



Quelques chiffres

50

dossiers examinés
par le bureau

29

réunions de
commission

28

opérations proposées
dans le programme
d'actions 2024

32

dossiers financés par
les fonds

COMMISSIONS

Toutes, Bureau, Comité
syndical

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Sylvie CAPRON



CALENDRIER

Janvier à décembre 2024



Réunions

Le Comité syndical s'est réuni à 3 reprises :
14 mars, 2 avril, 12 décembre.

Le Bureau s'est réuni à 8 reprises (13 février, 14 mars, 2 avril, 30 mai, 18 juin, 3 septembre, 12 novembre, 12 décembre) et a traité **50 dossiers**. Outre la préparation des Comités syndicaux et les avis, le Bureau est amené à statuer sur la mobilisation des différents fonds.

La commission Avis s'est réunie le 4 juillet et le 10 octobre. Elle est réunie quand les délais imposés ne permettent pas de tenir un Bureau dans les formes. Les membres de cette commission sont les membres du Bureau mais le quorum n'est pas requis comme pour un Bureau.

29 réunions de commissions se sont tenues :

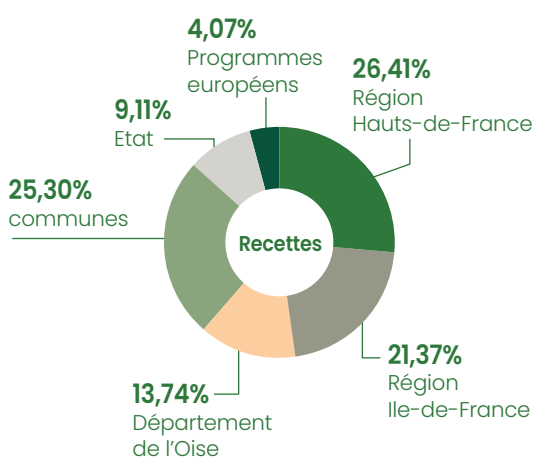
- **Patrimoine naturel et réseaux écologiques :** 2 réunions
- **Ressources naturelles énergie climat :** 2 réunions
- **Patrimoine historique et culturel :** 3 réunions
- **Architecture, urbanisme, paysage :** 1 réunion et 5 réunions de la commission « Gestion de projets »
- **Agriculture/cheval :** 1 réunion plénière, 2 réunions du comité de pilotage Bâtiments agricoles, 2 consultations mail du comité de pilotage Bâtiments agricoles ;
- **Forêt/filière bois :** 1 réunion

- **Tourisme :** 2 réunions
- **Communication/sensibilisation :** 6 réunions
- **Administration, finances et évaluation :** 3 réunions

À ces commissions, il faut ajouter de très nombreuses réunions de comités de pilotage sur des sujets précis.

Éléments de budget

Les dépenses pour le fonctionnement se sont élevées en 2024 à 1 557 906 €.



Le programme d'actions 2024 comportait 28 opérations, pour un coût global (participation des maîtres d'ouvrages comprise) de **1 528 507 €**.



Équipe du Parc naturel régional

Brigitte Souverain, chargée de mission tourisme, a fait valoir ses droits à la retraite en juillet 2024. Elle a été remplacée à partir d'octobre par Christine Leguevaques.

Corentin Boulanger, animateur LEADER, a pris le poste de chargé de mission développement économique. Margot Junier a intégré le Parc en tant qu'animatrice du nouveau programme LEADER.

Thibault Bachasson, assistant, a quitté le PNR en août 2024. Jennifer Morey a été recrutée et le remplace depuis novembre 2024.

Armel Thongo a terminé, le 31 décembre 2024, sa mission de coordinateur du programme FEADER concernant le programme de recherche-actions relatif à la forêt de Chantilly.

Emmanuelle Pillaert, chargée de communication, a démissionné de ses fonctions fin septembre 2024. Elle est remplacée depuis janvier 2025 par Léa Chariol.

MOBILISATION DES FONDS

Mobilisation du fonds « Etudes d'aménagement » pour les études suivantes :

- projet partenarial avec Oise-les-Vallées concernant l'extension de l'observatoire aux communes du Val d'Oise et l'atlas des friches d'activités ;
- aménagement hydro écologique et paysager d'un fond de vallée à Béthemont-La-Forêt ;
- étude d'aménagement du site des Trois Châteaux à Coye-la-Forêt.

Mobilisation du fonds « Expertises environnementales » pour les missions suivantes :

- complément au travail de prospective sur la forêt de Chantilly dans le cadre des ateliers participatifs ;
- analyses complémentaires sur le site rue du Pont de Saint-Paterne à Pontpoint ;
- accompagnement du Parc naturel régional dans le cadre de son assujettissement au décret tertiaire ;
- cartographie complémentaire des zones humides du territoire.

Mobilisation du fonds en faveur de la faune sauvage pour :

- acquisition de matériel de préservation des amphibiens ;
- action de conservation de la chevêche d'Athéna et de la chouette Effraie.

Mobilisation du fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles ou liés à l'activité forestière :

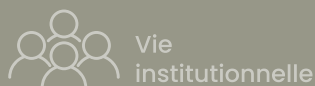
- construction d'un hangar agricole à Montepilloy ;
- construction d'un bâtiment composé de 18 boxes à Avilly-Saint-Léonard ;
- création d'un moulin à Ver-sur-Launette.

Mobilisation du fonds « en faveur d'une gestion écologique et paysagère des espaces boisés et du patrimoine végétal » : 20 dossiers.

CONVENTIONS/CHARTES/ADHÉSION

- adhésion au CD2E (Accélérateur de l'éco-transition) et signature d'une convention ;
- participation au groupement de commandes de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour l'édition d'un livre documentaire à destination des enfants (8-12 ans) ;
- signature de la Charte d'engagement au réseau national des territoires bio des Hauts-de-France ;
- renouvellement de la convention PNR / Conservatoire des espaces naturels des Hauts-de-France / commune de Roberval.

Synthèse des avis



Quelques chiffres

16

avis rendus

COMMISSIONS

Bureau, Commission
« Avis »

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Sylvie CAPRON



CALENDRIER

Janvier à décembre



Réunion du Bureau du 14 mars

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France est amené à rendre des avis sur des projets variés, tant en matière d'urbanisme, de constructions, que d'infrastructures, d'installations classées, de carrières, etc.

Cette activité est essentielle et requiert beaucoup de temps et d'énergie, dans un cadre relationnel souvent difficile, parfois conflictuel. Elle permet de faire évoluer les projets, voire d'amener dans certains cas leurs promoteurs à les reconsidérer. Elle a donc un impact fort sur l'évolution de notre territoire, même si elle reste peu visible par l'habitant qui ne voit que le résultat final (projet modifié ou non réalisation du projet).

Voici la liste des principaux avis donnés en Bureau sur les dossiers importants du territoire :

Documents d'urbanisme - aménagement

- Avis sur le plan local d'urbanisme (PLU) de Luzarches : avis favorable assorti de réserves et de recommandations ;
- Avis sur le PLU de Mortefontaine : avis favorable assorti de réserves et de recommandations ;
- Avis sur le PLU de Thiers-sur-Thève : avis favorable avec recommandations ;
- Avis sur la révision allégée n°3 du PLU de Villiers-Adam : pas d'observation ;
- Avis sur la révision allégée n°4 du PLU de Villiers-Adam : recommandation ;
- Avis sur la modification simplifiée n°2 du PLU de Villiers-Adam : dossier incomplet ;
- Avis sur la modification simplifiée n°3 du PLU de Villiers-Adam : dossier incomplet ;
- Avis sur la modification simplifiée du PLU de Fleurines : demande.

Espaces naturels

- Avis sur l'aménagement forestier de la forêt communale de Gouvieux : observations et propositions.

Eau

- Avis sur un dossier de déclaration IOTA relatif à la création d'un forage d'eau à Coye-la-Forêt par France Galop : observations et demandes.

Energie

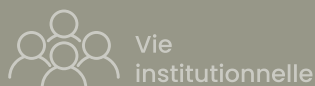
- Avis sur les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) de Beaumont-sur-Oise : demande ;
- Avis sur les ZAENR de Gouvieux : avis favorable avec demandes ;
- Avis sur les ZAENR de Luzarches : demandes ;
- Avis sur les ZAENR de Villeneuve-sur-Verberie : demande de ne pas mettre le site en ZAENR mais de constituer un comité de projet.

Carrières / installations de stockage

- Avis sur une installation de stockage de déchets inertes au droit de la fosse d'extraction d'une ancienne carrière de calcaire à ciel ouvert sur le territoire de la commune de Gouvieux : observations et demandes ;
- Avis sur un renouvellement d'exploitation et l'extension d'une carrière sur le territoire de la commune de Saint-Maximin : observations et demandes.

Cette liste ne recense pas de façon exhaustive l'ensemble des conseils délivrés par les chargés de mission. Elle ne traite pas non plus des avis techniques sur les documents d'urbanisme.

Suivi de l'élaboration du T0



Quelques chiffres

12
questions évaluatives

73
indicateurs renseignés

COMMISSION

Administration, Finances,
Évaluation

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Conservatoire d'espaces
naturels des Hauts-de-
France, Picardie Nature,
Conseil Départemental
du Val d'Oise, APFHEC,
FDC60, AGGCVO, IASEF

COÛT DE L'ACTION

125 355 €

CONTACT

Pascal LAMBERT



CALENDRIER

Janvier à décembre



Les Parcs naturels régionaux ont l'obligation d'évaluer la mise en œuvre de leur Charte et son impact sur le territoire.

La Charte du Parc naturel régional Oise – Pays de France prévoit un dispositif d'évaluation reposant sur 12 questions évaluatives (QE), subdivisées chacune en 2 sous-questions, l'une portant sur les actions menées et les moyens déployés, l'autre sur l'évolution du territoire et l'impact des politiques publiques.

Afin de répondre aux questions évaluatives, à mi-parcours et en fin de Charte, le PNR a confié à 3 bureaux d'études la mission de dresser l'état initial (appelé aussi "T0") des indicateurs qui seront utiles à l'argumentation apportée pour chacune des questions.

Les questions évaluatives concernant la biodiversité (QE 1 à 3) sont traitées par Ecosphère, reconnu pour son expertise et sa connaissance du territoire.

La question sur le paysage et son évolution (QE 8) est traitée par Toporama et Fabien Bellagamba (dessinateur), sous la forme d'analyses sensibles des paysages (une planche par unité paysagère).

Les autres questions évaluatives ont été traitées par Rouge Vif territoire en 2023.

En 2024, une réunion avec l'ensemble des acteurs concernés par la gestion et le maintien des biocorridors a permis de dégager les enjeux principaux et la « tendance de fond » pour chaque site identifié, et d'envisager les dispositifs de suivi qui seront nécessaires

pour mesurer à « T5 » ou « T10 » l'évolution de la situation.

Ce travail collaboratif a aussi eu l'intérêt de créer une dynamique de concertation et de montrer les convergences de points de vue entre les experts malgré des sensibilités parfois divergentes.

En parallèle, Toporama a finalisé 6 nouvelles fiches "Paysage" sur le modèle validé en 2023, et travaille sur les dernières unités paysagères (terrain, prise de vue, croquis, iconographie historique). A terme, nous disposerons de 18 planches mettant en évidence l'identité patrimoniale et paysagère de chacune de nos unités paysagères mais aussi les pressions qui existent sur les éléments qui font cette identité.

Les fiches présentées au comité de pilotage ont été très appréciées et leur intérêt dépasse largement la seule thématique de l'évaluation : il a été évoqué la possibilité de valoriser ce travail sous forme de panneaux d'exposition ou de publication d'un livre à destination des élus ou du grand public.

De manière générale, l'élaboration du T0 montre des délais de réalisation très importants qui posent des questions méthodologiques pour les prochaines périodes d'analyses : notamment, à quelle fréquence doit-on réaliser ces états des lieux pour rester pertinent sans essouffler l'équipe du Parc naturel régional et ses partenaires ?

Travaux à la maison du Parc



Quelques chiffres

405m

linéaires de clôture
remplacés

324 arbustes
champêtres

25 arbres forestiers
plantés

COMMISSION

Architecture-Urbanisme-
Paysage

COÛT DE L'ACTION

53 376 €

ENTREPRISE

HIE paysage

CONTACT

Solange DUCHARDT



CALENDRIER

Janvier à décembre



Travaux sur les clôtures du parc du château : avant/après



Siège de la maison du Parc naturel régional à Orry-la-Ville, le parc du château de la Borne Blanche a été morcelé par plusieurs ventes. Une série de bâtiments occupe désormais le fond du terrain accessible par la rue des Pervenches. Rue d'Hérivaux, la construction de 10 maisons a fortement impacté l'état du boisement réduisant ainsi l'effet écran qu'il procurait à la maison du Parc.

Par ailleurs, l'ensemble du dispositif de clôtures du parc du château fortement dégradé n'a jamais été remplacé.

Aussi, il a été prévu de revoir l'intégralité des clôtures, eu égard aux modifications des parcelles riveraines du parc, et d'en renouveler une grande partie.

● Le projet avait pour objectifs de :

- mettre le site en défens par sécurité ;
- prévenir les dégâts de gibier (sangliers) par des clôtures enterrées (tout en laissant passer la petite faune et le grand gibier) ;
- reconstituer un filtre visuel en limite des nouvelles constructions rue d'Hérivaux ;

- remplacer les arbres abattus ;
- occulter l'arrière des communs, très peu qualitatif et visible du chemin communal.

Pour cela, la dépose des clôtures existantes et la pose d'un grillage de type Ursus linéaire en forêt ainsi qu'un grillage simple torsion galvanisé ont été réalisées côté rue d'Hérivaux et le long du chemin, sur environ 400m. Une haie champêtre et les arbres, en nouvelle limite de propriété, ont été plantés en 2025.



Biodiversité



Assistance scientifique et action de gestion de milieux naturels



Quelques chiffres

13

sites

2

animations

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES SPECIFIQUES

Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, Conservatoire d'espaces naturels d'Île-de-France, Conservatoire botanique national de Bailleul, Picardie Nature

COÛT DE L'ACTION

78 000 €

CONTACT

Thibaud DAUMAL



CALENDRIER

Janvier à décembre



Premier chantier nature organisé sur le site de la colline aux oiseaux à Saint-Maximin

La mission d'assistance scientifique et technique à la gestion des milieux naturels confiée par le Parc naturel régional Oise - Pays de France aux Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN) des Hauts-de-France et d'Île-de-France a permis, en 2024, de poursuivre les actions engagées les années précédentes en Haut-de-France et d'initier des actions en Île-de-France à la faveur du partenariat mis en place avec le CEN.

Différentes démarches ont été menées afin de renouveler ou mettre en place des partenariats entre le Parc naturel régional, les CEN et des acteurs du territoire (Communes, Institut de France, RTE, Sanef...).

Des courriers ont été envoyés aux 25 communes du Parc naturel régional situées dans le Val d'Oise afin de les informer de cette action et de préciser les principaux enjeux de leur commune.

Pour contribuer à **la stratégie « Aires protégées » de l'Etat, des fiches de synthèse ont été rédigées** pour les sites identifiés dans le plan d'action en région Île-de-France.

Afin d'accompagner (proposition de zones, suivi...) le **pâturage itinérant** mis en place pour gérer le réseau de landes, en particulier dans le massif d'Ermenonville,

une cartographie du réseau de lande a été actualisée et complétée avec le concours d'une stagiaire de master encadrée par le CEN. Celle-ci a également contribué à la rédaction d'un **plan d'actions sur les landes et pelouses de la réserve biologique dirigée de la Haute-Chaume**. Un accompagnement du **pâturage d'entretien des pelouses de Rhuis** a également été réalisé.

Dans le cadre d'un **plan d'actions en faveur de l'azuré de la croisette (papillon)**, une intervention a été réalisée sur l'une des pelouses afin de rouvrir le milieu pour l'espèce et sa plante hôte, la gentiane croisette. Un bilan sur la préservation de l'espèce et les actions à mener a été effectué et présenté au cours d'une réunion avec les partenaires concernés.

Un accompagnement spécifique du golf de Mortefontaine par le CEN Hauts-de-France et le Conservatoire botanique national de Bailleul a été effectué cette année pour la revégétalisation d'une zone remaniée par des travaux sur un parcours.

Les CEN ont contribué au chantier de **débroussaillage de la fougère aigle** en faveur de la vipère péliade en forêt de Montmorency avec l'ONF, la Ligue de Protection des Oiseaux, l'association francilienne « Initiatives et actions pour la sauvegarde de l'environnement et des forêts » et à un chantier en faveur de la silène de France (plante) à Villeneuve-sur-Verberie.

Des suivis scientifiques ont été réalisés sur différents sites :

- suivi des espèces indicatrices des milieux ouverts sur la pelouse de Rhuis ;
- suivi des espèces à responsabilité « PNR » sur la pelouse de Roberval et au sein du golf de Mortefontaine ;
- inventaires des reptiles sur plusieurs sites ;
- inventaire des papillons de nuit sur la pelouse de Roberval ;
- prospections à Saint-Maximin.

Le CEN Hauts-de-France a contribué à l'animation des sites Natura 2000, à la mise en place de contrats MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques) pour la gestion de prairies en vallée de la Thève, aux projets portés par le Syndicat mixte du bassin versant de la Thève (SITRARIVE), le Syndicat interdépartemental du SAGE de la Nonette, le SICTEUB (Syndicat mixte assurant la collecte et le traitement des eaux usées des bassins de la Thève et de l'Ysieux) ou encore pour le Parc Astérix.

Enfin, **deux sorties à destination du grand public** ont été organisées à Saint-Maximin et Villeneuve-sur-Verberie.

Travaux de restauration de milieux naturels



Quelques chiffres

10
sites concernés par des travaux

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Un Château pour l'emploi, Institut de France, ONF, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France

COÛT DE L'ACTION

18 000 €

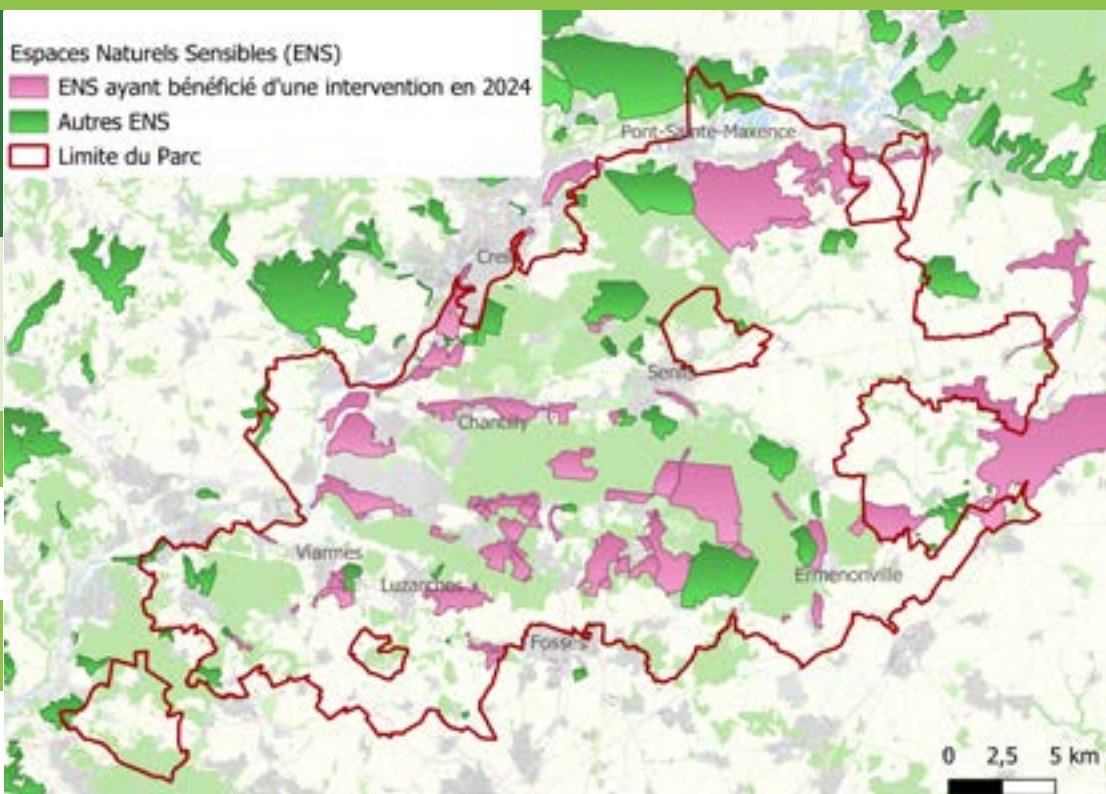
CONTACT

Thibaud DAUMAL



CALENDRIER

Janvier à décembre



Chaque année, le Parc naturel régional Oise – Pays de France mène une opération de restauration et gestion de milieux naturels qu'il confie à l'association d'insertion « Un Château pour l'emploi ». Ces travaux consistent principalement à supprimer la végétation arbustive qui colonise des milieux ouverts, à rajeunir certains secteurs et à lutter contre les espèces exotiques envahissantes (arrachage, coupe).

En 2024, les travaux ont porté sur :

- la coupe d'arbres arrachés par le vent, l'entretien d'un fossé d'évacuation des eaux pluviales et l'arrachage d'aster (espèce exotique envahissante) au **Marais d'Avilly**, propriété du Parc naturel régional ;
- la fauche et le débroussaillage d'une pelouse sèche à **Gouvieux** et ainsi qu'à **Avilly-Saint-Léonard**, au **Bois de Bonnet** et à **Comelles** (forêt de Chantilly) ;
- l'entretien des milieux naturels (pelouses et lisières thermophiles) et la coupe d'arbres sur le site de la **maison du Parc naturel régional** ;
- l'arrachage de robiniers (espèce exotique envahissante) sur la butte de sable de **Aumont-en-Halatte**,
- la contribution à l'**opération de préservation des amphibiens** par l'installation et le démontage de dispositifs temporaires de protection des amphibiens.

Actions en faveur du patrimoine naturel et des espaces naturels sensibles

Les départements ont identifié des sites naturels au titre de leur politique en faveur des espaces naturels sensibles. Dans le Parc naturel régional Oise – Pays de France, ces sites sont au nombre de 63 (soit environ 16% du territoire) et constituent la majorité des espaces naturels où le PNR réalise ses actions de préservation du patrimoine naturel, en partenariat avec ses partenaires (Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, Conservatoire botanique national de Bailleul).

Ainsi en 2024, les actions du Parc naturel régional ont porté sur 60 sites classés « espaces naturels sensible » (ENS) répartis sur le territoire.

Natura 2000



Quelques chiffres

29
engoulevants d'Europe
recensés

+ de **30** dossiers
d'évaluation des
incidences Natura 2000

COMMISSION

Patrimoine naturel et
réseaux écologiques,
Comité de pilotage
spécifique

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Acteurs du territoire
(collectivités, Etat,
partenaires institutionnels,
propriétaires privés...),
Conservatoire d'Espaces
Naturels des Hauts-de-
France, ONF, Institut de
France, Ecosphère

COÛT DE L'ACTION

37 224 €

CONTACT

Thibaud DAUMAL



CALENDRIER

Janvier à décembre

Le réseau Natura 2000 est un réseau de sites naturels des plus remarquables et représentatifs de l'Union Européenne. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des milieux naturels et des espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire.

Sur son territoire, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a élaboré les documents d'objectifs (DOCOB) de 3 sites :

- « Massifs forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville », Zone de Protection Spéciale (ZPS) selon la directive Oiseaux ;
- « Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi » (ZPS) ;
- « Coteaux de l'Oise autour de Creil », Zone Spéciale de Conservation (ZSC) selon la directive « Habitats, Faune et Flore ».

Le Parc naturel régional est à présent chargé de la mise en œuvre concrète de ces DOCOB.

Les actions menées par le Parc naturel régional en 2024 ont été les suivantes :

- **l'organisation de comptages concertés de l'engoulevement d'Europe** : 21 chanteurs répertoriés durant 2 soirées mais aussi lors de soirées complémentaires portant l'effectif à 29 chanteurs (dont 25 dans le site Natura 2000) ;
- **le comptage des oiseaux d'eau hivernants** sur la ZPS Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi ;
- le traitement de 30 dossiers dans le cadre des **procédures d'évaluation des incidences Natura 2000** ;
- **le suivi des projets compensatoires du Parc Astérix** sur le site Natura 2000 Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi ;
- **l'aide à la prise en compte des enjeux biodiversité** dans l'aménagement de la forêt de Chantilly ;
- **l'accompagnement de contrats MAEC** (Mesures agro-environnementales et climatiques) ;

- **le suivi du genêt des anglais** (forêt domaniale et emprises privées) et l'organisation d'un chantier de bénévoles pour l'entretien d'un site en forêt d'Ermenonville ;
- **des sorties de découverte** des prairies de la Thève avec l'Association des botanistes et mycologues amateurs de la région de Senlis (ABMARS) ;
- **la participation au COPIL** du site Natura 2000 de la vallée d'Automne partiellement compris dans le PNR ;
- **l'accompagnement pour le tournage** d'un reportage de France 3 Hauts-de-France sur les landes en forêt d'Ermenonville pour les 20 ans du Parc.



Restauration de mare en forêt d'Ermenonville sur le site Natura 2000

Conservation de la flore menacée



Quelques chiffres

14
espèces ayant fait
l'objet de récoltes
conservatoires de
semences

1 opération
d'ensemencement
expérimental

1 opération de
réimplantation in situ
d'espèces menacées

COMMISSION

Patrimoine naturel et
réseaux écologiques

PARTENAIRE SPÉCIFIQUE

Conservatoire botanique
national de Bailleul

COÛT DE L'ACTION

20 000 €

CONTACT

Jean-Luc HERCENT



CALENDRIER

Janvier à décembre

Depuis 2005, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a engagé des actions qui ont pour objectifs, d'une part, d'améliorer les connaissances sur la flore de son territoire (synthèse bibliographique, inventaire, hiérarchisation des enjeux...) et d'autre part, de préserver des sites remarquables.

Les bilans récemment effectués, notamment dans le cadre des travaux de révision de la charte du PNR, ont permis de mener des opérations spécifiques (recherche de stations, ensemencements expérimentaux, récolte de semences...) pour la conservation de la flore menacée.

Pour cela, le Parc naturel régional a engagé un programme d'actions, confié au Conservatoire botanique national de Bailleul (CBN de Bailleul) en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) des Hauts-de-France. Ainsi en 2024, le CBN de Bailleul a réalisé pour le compte du Parc naturel régional, les actions suivantes :

● l'actualisation et/ou validation de données, récoltes de semences en vue de leur conservation et/ou de leur transplantation et réalisation de tests de viabilité :

- suivis de populations d'espèces menacées ainsi que des récoltes conservatoires de semences ont été réalisés sur : genêt poilu (*Genista pilosa*), euphorbe des marais (*Euphorbia palustris*), genêt d'Angleterre (*Genista anglica*), jasione des montagnes (*Jasione montana*), gesse des marais (*Lathyrus palustris*), isopyre faux pigamon (*Isopyrum thalictroides*), cétérach (*Asplenium ceterach*), laïche de Maire (*Carex mairei*), gesse hirsute (*Lathyrus hirsutus*), filipendule commune (*Filipendula vulgaris*), spargoute de Morison (*Spergula morisonii*), téesdalie à tige nue (*Teesdalia nudicaulis*), gesse de Nissolle (*Lathyrus nissolia*), fraisier vert (*Fragaria viridis*) ;
- prospection ciblée à la recherche de *Potamogeton alpinus* au marais du Lys (espèce revue dans deux secteurs) avec prélèvement de spécimens effectué pour mise en culture ex situ ;

- analyse de spécimens correspondant au complexe *Carex arenaria* (sur la base de prélèvements réalisés au Parc Astérix) ;
- déplacement d'*Isopyrum thalictroides* pour mise en jauge dans la banque culturelle ;

● la contribution à différents travaux scientifiques :

- transmission d'échantillons, provenant du Parc Astérix, afin de contribuer à une étude, pilotée par A. Bizot, concernant les populations françaises de *Luzula congesta* ;
- rédaction d'une synthèse concernant les actions de conservation ex situ réalisées au sein du périmètre du Parc naturel régional dans l'objectif de dresser un bilan du matériel à disposition pour la mise en œuvre d'opérations conservatoires ;

● la préparation, réalisation d'opérations spécifiques et suivi de travaux de gestion écologique :

- visite d'un site restauré, avec le CEN Hauts-de-France, en vue de proposer des expérimentations de redéploiement d'espèces végétales patrimoniales dans le cadre de mesures d'accompagnement liées à l'extension du Parc Astérix ;
- réimplantation d'espèces placées provisoirement en jauge au jardin conservatoire : *Eleocharis multicaulis*, *Potamogeton polygonifolius*, *Veronica scutellata*, *Utricularia* sp. et *Hypericum elodes* au Parc Astérix dans le cadre de mesures d'urgence ;
- ensemencement au sein du golf de Mortefontaine en partenariat avec le CEN Hauts-de-France. L'objectif est de végétaliser des secteurs remaniés avec du matériel séminal récolté préalablement dans le golf.

Opération "amphibiens"



Quelques chiffres

plus de **16 000**
batraciens transférés,
environ **4 km** de
routes équipées de
dispositifs

COMMISSION

Patrimoine naturel et
réseaux écologiques

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Société des amis des forêts
d'Halatte, Ermenonville
et Chantilly (SAFHEC),
Sauvegarde Asnières-
Baillon (SAB), Nonette
Nature, Forêt-en-Aulnoye,
Les amis de la Terre du
Val d'Ysieux, Initiatives et
actions pour la sauvegarde
de l'environnement et
des forêts (IASF), Picardie
nature, Conservatoire
d'espaces naturels des
Hauts-de-France, ONF,
Institut de France, chantier
d'insertion de Chantilly.

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Jean-Luc HERCENT



CALENDRIER

Janvier à décembre



Démontage du barrage à amphibiens à Presles

La migration des amphibiens est particulièrement importante près des cours d'eau tels que l'Oise, la Thève et la Nonette et à proximité des étangs et des zones humides du territoire. Depuis de nombreuses années, des associations locales s'impliquent dans des opérations de protection de ces amphibiens avec l'aide du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

L'acquisition de matériel lors des premières années de l'opération a permis de pérenniser les dispositifs installés le long de certaines portions de routes. Le matériel acheté fin 2022 pour l'installation de 200 mètres supplémentaires de dispositif a permis de conforter les actions des associations intervenant dans le Val d'Oise.

Ce sont ainsi 13 portions de routes qui ont bénéficié d'un dispositif de barrage à amphibiens ou de ramassage en 2024. Plus de 16 000 amphibiens ont ainsi pu être transférés par des bénévoles qui ont consacré près de 1 000 heures à ces actions.

En 2024, la migration a commencé fin janvier et s'est terminée fin mars avec l'observation quasi quotidienne d'amphibiens. La majorité des individus s'est néanmoins déplacée la première quinzaine de février.

Afin d'éviter la mortalité de grenouilles et de tritons cherchant à se reproduire sur le site de la piscine municipale de Fleurines un dispositif pérenne a été élaboré. Le matériel sera acheté par le Parc naturel régional et mis en place par la commune et des bénévoles de l'Ire'Oise début 2025.

Le Parc naturel régional a également commencé à accompagner une habitante de Verneuil-en-Halatte pour la mise en place d'un dispositif temporaire de protection des amphibiens sur la commune en 2025.



Crapaud commun

Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)



Quelques chiffres

7 communes
6 réunions publiques
2763 données

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Picardie Nature, Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, Conservatoire botanique national de Bailleul, ABMARS, ADEP, OPIE, CPIE des Pays de l'Oise, Ecosphère

COÛT DE L'ACTION

31 000 €

CONTACT

Jean-Luc HERCENT,
Thibaud DAUMAL



CALENDRIER

Janvier à décembre

La réalisation d'atlas de la biodiversité communale (ABC) a été engagée par le Parc naturel régional Oise - Pays de France en mars 2022 pour 6 communes de son territoire : Auger-Saint-Vincent, Saint-Vaast-de-Longmont, Pailly, Précy-sur-Oise, Thiers-sur-Thève et Coye-la-Forêt. En 2024, la réalisation d'ABC a été initiée pour 4 nouvelles communes : Chantilly, Lamorlaye, Saint-Martin-du-Tertre et Noisy-sur-Oise.

Le lancement de la réalisation des ABC pour ces 4 nouvelles communes a donné lieu à des réunions publiques dont certaines ont été suivies d'une sortie de découverte.

Des inventaires de la flore et la faune ont été réalisés par le Parc naturel régional, Picardie Nature et Ecosphère. Par ailleurs, une sortie botanique a été conduite par l'Association des botanistes et mycologues amateurs de la région de Senlis (ABMARS), 4 animations avec le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France et deux animations par des guides nature.

Ces inventaires et sorties naturalistes ont permis de compléter la liste des espèces présentes dans les communes et de réaliser plusieurs observations remarquables.

• Auger-Saint-Vincent :

- 124 nouvelles espèces végétales ajoutées à la liste communale dont une dizaine de plantes patrimoniales parmi lesquelles l'Epiaire des champs (*Stachys arvensis*) qui représente la première donnée sur le territoire du PNR pour la partie Oise ;
- 149 nouvelles espèces de faune pour la commune qui compte dorénavant 35 espèces patrimoniales.

• Noisy-sur-Oise :

- plus de 1300 données enregistrées ;
- 503 espèces inventoriées dont 154 (78 plantes et 76 insectes) pour la première fois sur la commune.

• Saint-Martin-du-Tertre :

- plus de 1100 données enregistrées ;
- 346 espèces inventoriées dont 58 (18 plantes et 40 animaux) pour la première fois sur la commune.

• Chantilly :

- 133 espèces « faune » inventoriées pour 269 données enregistrées dont 14 espèces d'intérêt patrimonial ;
- 256 espèces végétales inventoriées dont 16 d'intérêt patrimonial ;
- 6 espèces protégées liées au bâti observées dans les bâtiments communaux.

• Lamorlaye :

- 74 espèces « faune » inventoriées pour 94 données enregistrées dont 7 espèces d'intérêt patrimonial ;
- 226 taxons d'espèces végétales inventoriées dont 6 espèces d'intérêt patrimonial ;
- 7 espèces protégées liées au bâti observées dans les bâtiments communaux.

Des rapports de synthèse ont été rédigés pour les communes de Précy-sur-Oise, Coye-la-Forêt et Thiers-sur-Thève. Ces rapports présentent les connaissances acquises en matière de biodiversité, localisent les zones à forts enjeux et identifient des actions à réaliser en faveur de la biodiversité des communes concernées.

Ces actions concernent aussi bien la gestion conservatoire de milieux naturels, une gestion des espaces verts plus favorable à la biodiversité, l'accueil de la faune dans le bâti, la plantation de haies, l'adaptation de l'éclairage public pour la constitution d'une trame noire, la prise en compte d'enjeux dans le règlement du plan local d'urbanisme (PLU)...



Etude du projet d'approvisionnement en eau du marais Dozet via la station d'épuration de Gouvieux



Quelques chiffres

10% des effluents de la station de Gouvieux suffisent pour réalimenter le ru de la ville et le marais Dozet

COMMISSION

Patrimoine naturel et réseaux écologiques

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Agence de l'eau Seine Normandie, Syndicat interdépartemental SAGE de la Nonette

COÛT DE L'ACTION

22 710 € dont 80% financés par Agence de l'Eau Seine Normandie

CONTACT

Thibaud DAUMAL



CALENDRIER

Juin 2023 à juin 2025



Marais Dozet

Les zones humides du territoire du SAGE de la Nonette et du Parc naturel régional Oise – Pays de France sont fortement menacées : pression foncière et agricole ou sylvicole, vision de zone insalubre. Les zones humides avérées sont peu nombreuses et doivent impérativement être protégées afin de préserver leur biodiversité mais aussi leur fonction épuratrice et régulatrice des crues et sécheresses.

Le marais Dozet est un milieu naturel remarquable comprenant une surface importante de zones humides. Il a souffert ces dernières années des sécheresses répétées associées à des travaux en amont l'ayant privé d'une partie des eaux pluviales de Gouvieux ainsi que des captages d'alimentation en eau potable proches drainant en partie le marais et rabattant la nappe phréatique au droit du marais.

L'objectif de ce projet est de valoriser 10% des eaux traitées de la station d'épuration (STEP) de Gouvieux en les rejetant dans le ru de la ville pour alimenter le marais Dozet en aval. Ce ru serait restauré et aménagé afin d'assurer un traitement tertiaire des rejets de la STEP avant d'irriguer le marais.

L'étude comprend une étude de faisabilité et une esquisse déjà rendues puis une phase d'avant-projet, prévue pour ce printemps 2025.

L'étude de faisabilité a démontré la possibilité topographique de réalimenter le ru de la ville grâce aux rejets des eaux de la STEP sans travaux majeurs. La recherche de ressources

alternatives pour approvisionner le fossé dit ru de la ville (par des eaux pluviales des toitures du gymnase de Gouvieux et d'autres bâtiments le long du fossé notamment...) s'est avérée négative, faute de planification des lourds travaux que cela nécessiterait dans les prochaines années.

L'étude de l'impact écologique sur le marais s'avère positive en permettant l'alimentation en eau du marais en particulier en période sèche avec seulement 10% du débit des effluents de la station d'épuration.

L'étude de la qualité des eaux de rejets de la STEP met en évidence une qualité supérieure à celle de l'Oise sur tous les éléments étudiés. L'impact qualitatif sur les captages de Précý ne semble, pour cette raison, pas poser de problème. Ce point reste à valider par l'Agence régionale de santé qui s'est engagée à faire étudier la question par un hydrogéologue expert sur la base de l'étude produite.

La validation d'un avant-projet avec le comité de pilotage sera la dernière phase de cette étude prévue au printemps 2025.

Programme arbres fruitiers & vergers



Quelques chiffres

1 verger conservatoire

92 arbres fruitiers plantés

12 animations

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Sylvain Drocourt (pomologue), Pépinières Châtelain, Institut de France, Domaine de Chaalis, Espaces Naturels Régionaux (ENRx)

COÛT DE L'ACTION

14 616 €

CONTACT

Marie STURMA



CALENDRIER

Janvier à décembre

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a mis en place un fonds en faveur des arbres fruitiers et des vergers.

Ce fonds permet au Parc naturel régional :

- **de financer les conseils** de Sylvain Drocourt, **pomologue** mandaté par le Parc naturel régional depuis 2012, auprès de communes, de partenaires publics et de privés lors de visites de terrain. Il peut s'agir d'un diagnostic, d'un accompagnement pour un projet de plantation, de conseils pour des travaux d'entretien ou de restauration ;
- **d'accorder une aide financière** de 80% dans la limite d'un montant global de travaux de 12 000 € TTC, aux collectivités, partenaires publics ou associations, pour :
 - la plantation d'arbres fruitiers de variétés anciennes et locales avec protection, paillage et tuteur ;
 - la restauration de vieux arbres fruitiers ;
 - la pose de protections vis-à-vis des animaux et des interventions humaines (désherbage par exemple) sur des arbres en place.

En 2024, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a attribué des **subventions pour 6 projets de plantation pour un montant de 14 616 €** :

- la plantation d'un verger communal composé de 21 fruitiers à Saint-Vaast-de-Longmont ;
- la création d'un verger communal de 10 fruitiers à Thiers-sur-Thève, entouré d'une haie et entretenu par écopâturage ;
- la plantation de 10 arbres fruitiers à Pontpoint ;
- la plantation de 26 arbres fruitiers à Mortefontaine ;
- la plantation de 24 arbres fruitiers dans 2 parcs communaux de Creil ;
- la fourniture d'un arbre fruitier à la commune de Luzarches.

En outre la convention financière avec Sylvain Drocourt a été renouvelée. Ce dernier a ainsi réalisé en 2024 :

- 9 visites-conseils auprès d'habitants du territoire ;
- 4 jours de conseil pour des projets de vergers ;
- 4,5 jours pour le suivi des vergers communaux ;
- 18 jours de suivi et de travaux au verger conservatoire de l'abbaye de Chaalis ;
- 1,5 jours de travail pour la réintroduction des variétés anciennes et locales ;
- 12 animations.

Chaque année, d'octobre à mars, le Parc naturel régional Oise – Pays de France propose un **programme d'animations** autour des arbres fruitiers. En 2024, **10 animations sur la taille, la plantation et le greffage ont été réalisées** à Orry-la-Ville, Senlis, Saint-Vaast-de-Longmont, Gouvieux Luzarches, ainsi qu'à l'abbaye royale de Chaalis.



Pommiers du verger conservatoire de Chaalis



Transition écologique



Lignes de covoiturage



Quelques chiffres

7 lignes
de co-voiturage
380 personnes
inscrites sur
l'application Illicov

COMMISSION

Ressources naturelles,
énergie, climat

PARTENAIRE SPÉCIFIQUE

La Roue Verte

COÛT DE L'ACTION

29 450 €

CONTACT

Pascale OLIVAS



CALENDRIER

Mai 2024 à février 2025



Les nouvelles mobilités sont l'un des leviers d'actions principaux pour atteindre la sobriété énergétique, essentielle aux objectifs climatiques. Le covoiturage fait partie de ces nouvelles mobilités en diminuant le nombre de véhicules sur les routes, les pollutions sonores ainsi que les pollutions aux particules et aux gaz à effet de serre. Les déplacements domicile-travail représentent une part importante de ces émissions.

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France avait mis en place, durant l'année 2023, l'expérimentation de 9 lignes de covoiturage pour rejoindre les gares d'Orry-la-ville-Coye-la-Forêt et Chantilly-Gouvieux.

Un partenariat avait été passé avec l'entreprise « La Roue Verte » qui portait le programme ACOTE financé par les certificats d'économie d'énergie (CEE). **Ce programme consistait à coconstruire et déployer des lignes de covoiturage vers les pôles générateurs de déplacements.**

À l'instar des lignes de bus, le système propose des lignes de covoiturage avec des horaires. Le dispositif fonctionne avec une application qui met en lien conducteurs et passagers. Le financement par les CEE assure au conducteur une indemnisation pour chaque

voyage parcouru et la gratuité du voyage pour les passagers.

D'octobre 2022 à février 2023, une phase de co-construction a permis de faire émerger **9 lignes potentielles de covoiturage qui ont été mises en expérimentation à partir de juillet 2023.**

Cette expérimentation étant financée jusqu'en décembre 2023 par les CEE, le Parc naturel régional a voté, pour son plan d'action 2024, la poursuite de cette expérimentation jusqu'en février 2025 sur son propre programme d'action.

Un premier bilan en mai 2024 a réduit l'expérimentation à 7 lignes de covoiturage à partir de juin 2024.

Un dernier bilan du fonctionnement de chaque ligne sera réalisé en février 2025.

Prêt de vélos triporteurs



Quelques chiffres

4 prêts réalisés

COMMISSION

Ressources naturelles,
énergie, climat

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Bob-e-Bike

COÛT DE L'ACTION

15 590 €

CONTACT

Pascale OLIVAS



CALENDRIER

Septembre à décembre



Présentation et essai du vélo triporteur
pour la Communauté de communes
Carnelle Pays-de-France (C3PF)

Deux vélos triporteurs électriques ont été acquis par le Parc Naturel Régional Oise – Pays de France en septembre 2024. Ces véhicules sont gracieusement mis à la disposition des communes, entreprises ou associations qui en font la demande pour une durée d'un mois.

Cette action offre **la possibilité pour les agents des communes et les employés des entreprises d'utiliser les vélos triporteurs pour leurs missions courantes**, notamment le transport de charges. Ces vélos à trois roues permettent le transport de 100 kilos de charge utile grâce à un volume de 230 litres, tout en étant faciles d'utilisation pour les utilisateurs non confirmés.

L'intérêt est d'offrir la possibilité aux communes et aux entreprises de tester ce type de véhicule afin qu'elles en constatent les bénéfices économiques, environnementaux et de santé pour leurs agents et employés.

L'entretien et la livraison aux communes et entreprises sont assurés par un prestataire du Parc naturel régional.

Adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique : Recherche et expérimentation



Quelques chiffres

410

bénévoles

280

journées
de travail par les
bénévoles

2

ateliers prospectifs
et participatifs

COMMISSIONS

Forêt/Filière bois,
Patrimoine naturel et
réseaux écologiques

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Institut de France, ONF,
Conservatoire botanique
national de Bailleul, INRAe,
les bénévoles, Hervé Le
Bouler (Interfaces forêt),
Couleur Forêt

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Jean-Luc HERCENT



CALENDRIER

Janvier à décembre



Bénévoles en forêt de Chantilly

La forêt de Chantilly connaît une accélération spectaculaire du dépérissement des chênes, couplée à un échec du renouvellement des nouvelles plantations.

Depuis 2019, le Parc naturel régional Oise - Pays de France fait partie du Comité exécutif (COMEX) initié par l'Institut de France, et composé de l'ONF, l'INRAe, le Conservatoire botanique national de Bailleul, d'Hervé Le Bouler, expert et de Jean-Charles Boquet, coordinateur des bénévoles. Ce comité a lancé un vaste programme de recherche pour comprendre les raisons de ce dépérissement et adapter les essences et la gestion forestière au climat de demain.

En 2023, un programme spécifique financé par la Région Hauts-de-France et le FEADER a été lancé, porté par le Parc naturel régional et ses partenaires (Institut de France, INRAe et ONF).

Les actions suivantes ont été menées :

- **suivi et coordination techniques et administratifs du programme de recherche et du programme FEADER** par Armel THONGO, chargé de mission recruté par le PNR ;

- **suivi des travaux des bénévoles et lien entre l'Institut de France, les chercheurs et les bénévoles ;**
- **installation sur le terrain des équipements pour l'étude sur les blocages de régénération**, action financée dans le cadre des programmes d'actions du PNR et menée par l'INRAe de Nancy ;
- **démarrage des études du programme FEADER** pour obtenir, via la dendrochronologie (étude des cernes des arbres), de nouvelles connaissances sur les crises passées (trajectoires de croissance passées des chênes, crises de croissance passées, mise en exergue des anomalies de sécheresse, impliquées ou non dans les phénomènes de dépérissements anciens...). Ces études sont conduites par l'INRAe de Nancy ;

- **poursuite de la démarche de prospective partagée sur le futur de la forêt de Chantilly** : les ateliers de prospective, qui ont rassemblé une cinquantaine d'usagers de la forêt (gestionnaire, naturalistes, chasseurs, bénévoles, guides nature, etc.) démarrés en 2023, se sont achevés en 2024. Animés par Couleur forêt et Interfaces forêt, ils ont eu pour objectifs de faire partager le diagnostic et les différents enjeux et d'aboutir à un travail commun de projection en vue d'un « projet d'établissement » pour la forêt de Chantilly. Ce projet d'établissement trouvera en partie sa traduction en 2025 dans le plan d'aménagement en cours de rédaction par l'Office national des forêts. 2 ateliers ont eu lieu en 2024, sur la gestion forestière et sur les autres activités liées à la forêt ;

- **spatialisation des enjeux floristiques et compléments sur les séries de végétation** : des inventaires complémentaires ont été réalisés afin de rechercher plus largement les espèces végétales à enjeux et affiner les connaissances sur les végétations. Action financée dans le cadre des programmes d'actions du Parc naturel régional et menée par le Conservatoire botanique national de Bailleul ;

- **SIG** : poursuite de la capitalisation des données issues des différentes études du programme sous forme d'une cartographie interactive en ligne (websig), capitalisation des études et documents associés au programme sur le serveur FTP ouvert à tous les acteurs, élaboration du sommier numérique de la forêt à destination des agents forestiers ;

- **recherches archéologiques** : un programme de recherches archéologiques a démarré au printemps 2024, bénéficiant des images très haute résolution de la campagne LIDAR de 2023 (cf. page 34) ;

- **aménagement forestier** : une mission a été confiée en juin 2024 par l'Institut de France au Parc naturel régional, au Conservatoire botanique national de Bailleul et à Interfaces Forêt. Ce travail avait pour objet de rédiger une contribution sur les enjeux écologiques de la forêt de Chantilly et leur prise en compte dans l'aménagement forestier. Cette contribution a été remise à l'Institut de France et à l'ONF en novembre 2024 ;

- **élaboration d'un dossier de candidature pour répondre à un nouvel appel à projet de la Région en vue d'un second programme financé par le FEADER.**



Atelier de prospective

Fonds pour l'utilisation des matériaux biosourcés dans les bâtiments publics



Quelques chiffres

2
réalisations

5
projets identifiés

2
ateliers

COMMISSION

Ressources naturelles,
énergie, climat

PARTENAIRE SPÉCIFIQUE

Le CD2E

COÛT DE L'ACTION

11 880 €

CONTACT

Pascale OLIVAS
Philippe MEURANT



CALENDRIER

Janvier à décembre



Plaque de chanvre – Abode stock

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a voté, dans le cadre de son programme d'action 2022, un fonds spécifique pour amplifier la prescription et le choix de l'utilisation des matériaux biosourcés dans la rénovation et la construction des bâtiments du secteur public.

L'aide apportée par ce fonds prend la forme :

- d'une subvention pour les travaux ;
- d'un accompagnement en ingénierie/expertise si la commune en a besoin (assistant à maître d'ouvrage, maître d'œuvre, etc.) par l'association Centre de développement pour les entreprises et les territoires, accompagnateur de l'éco-transition (CD2E).

Ce fonds concerne l'ensemble des bâtiments publics communaux ou intercommunaux.

Sont éligibles les travaux de rénovation ambitieux et globaux permettant d'améliorer significativement l'étiquette énergétique du bâtiment ainsi que les constructions ou extensions de bâtiments existants, dont les travaux :

- d'isolation sur toitures, rampants, façades, parois intérieures, planchers bas (ou plancher du comble), utilisant des matériaux biosourcés (laines de bois, chanvre, paille, etc...), ou issus du recyclage (fibre textile, etc...) ;
- de renouvellement des menuiseries extérieures : en bois non exotique et issu de forêts du territoire national ;
- de calorifugeage des installations de production ou distribution de chaleur ;
- de mise en œuvre de modes constructifs traditionnels associés, notamment les complexes isolants biosourcés à base de terre, chaux, plâtre, paille, chanvre, etc...

La nature des matériaux utilisés devra être biosourcée ou issue de l'économie circulaire (excepté pour les travaux de calorifugeage).

Sont également éligibles au financement les expertises préalables (identification des matériaux biosourcés, par exemple) ou l'ingénierie d'accompagnement au cours du projet.

2 ateliers sur les matériaux biosourcés ont été proposés aux élus et acteurs de la construction à Luzarches et Senlis les 1^{er} et 4 décembre 2023. Ils ont réuni 22 personnes au total.

En 2024, 2 communes du Parc Naturel Régional ont bénéficié d'une visite du démonstrateur du CD2E à Loos-en-Gohelle.

La commune de Thiers-sur-Thève a été accompagnée dans le cadre du financement d'esquisses architecturales pour un projet de rénovation de son complexe école et cantine. Le CD2E a assisté aux présentations des architectes et a rendu une note de recommandations. L'accompagnement doit se prolonger en 2025 pour la sélection d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et d'une maîtrise d'œuvre compétentes sur le sujet des matériaux biosourcés et enfin pour la rédaction des cahiers des charges des travaux et la sélection des entreprises.

La commune de Senlis a bénéficié d'une note de recommandation du CD2E suite à la présentation de l'avant-projet du projet de conservatoire de musique et de danse par le cabinet d'architecture ayant remporté l'appel d'offre.

Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)



Quelques chiffres

57 communes
accompagnées

35 dépôts effectués
sur le géoportail de
l'État

2 guides des aides



Installation photovoltaïque sur toiture - AbodeStock

COMMISSIONS

Ressources naturelles,
énergie, climat

PARTENAIRES

Communes concernées

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Pascale OLIVAS



CALENDRIER

Novembre 2023
à décembre 2024

Dans le cadre de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables, dite "APER", les communes doivent définir des "zones d'accélération des énergies renouvelables" ou ZAENR. L'article de loi stipule que lorsque les communes sont dans le périmètre de classement d'un Parc naturel régional, l'identification des zones est réalisée en concertation avec le PNR.

Ainsi, le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France a proposé aux communes de les aider à définir leurs zones d'accélération pour répondre aux objectifs de la loi et positionner le développement possible des énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) en fonction des contextes bâtis ou naturels de leur territoire.

En novembre 2023, le Bureau du Parc naturel régional a validé une stratégie pour ces zones d'accélération des EnR&R en fonction des contextes bâtis ou naturels du territoire.

Un accompagnement pour la définition des zones d'accélération et la réalisation des cartographies qui doivent être transmises à l'État a été proposé aux 70 communes. Une stagiaire, étudiante en architecture, arrivée en février 2024 a été recrutée. Elle a été chargée d'épauler les chargés de mission dans cet accompagnement et de réaliser des cartes pour les communes qui en ont fait la demande.

57 communes ont été accompagnées dans cette démarche de la manière suivante :

- informations sur la loi APER ;
- édition des cartographies de la commune intégrant le plan de référence de la charte du PNR, ainsi que les potentialités d'EnR&R ;
- proposition de positionnement des zones d'EnR&R et des zones d'exclusion ;
- réalisation des cartes des zones d'accélération après validation des élus et dépôt sur le géoportail de l'État.

Parallèlement, le Parc naturel régional a rédigé et édité à destination des communes **2 guides des aides financières aux énergies renouvelables (Oise et Val-d'Oise).**

Etude de pollution d'un site à Pontpoint



Quelques chiffres

23000 m²
à étudier

3 phases
d'investigation

COMMISSION

Commission ressources
naturelles, énergie, climat

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Bureau d'étude TESORA

MAÎTRE D'ŒUVRE

TESORA

COÛT DE L'ACTION

67 591 €

CONTACT

Pascale Olivas



CALENDRIER

Avril 2023
à décembre 2024

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a été sollicité par la commune de Pontpoint pour mener une expertise environnementale sur une parcelle, appartenant à la commune, située rue du Pont Saint-Paterne. Cette parcelle d'une superficie d'environ 23 000 m², est en état de friche. Des activités industrielles s'y sont succédé de 1937 à 1958.

La commune de Pontpoint a souhaité une expertise environnementale pour :

- définir l'impact potentiel des installations et/ou activités du site, actuelles ou passées, sur son environnement ;
- s'assurer de la compatibilité sanitaire du site avec les différents usages futurs envisagés ;
- définir des mesures de gestion adaptées (et le cas échéant un programme de travaux) en fonction des impacts sanitaires identifiés ;
- avoir une expertise juridique sur les obligations et possibilités réglementaires pour la mairie vis-à-vis des travaux en cas de vente de la parcelle à un aménageur.

Le bureau d'étude TESORA a été retenu pour l'étude avec un montant de 40 774 €. Une phase complémentaire d'analyses pouvait être préconisée par le bureau d'études afin de prendre en compte les connaissances acquises au fur et à mesure de l'avancement de l'étude. Le Parc naturel régional a été maître d'ouvrage de cette étude. La commune a participé à hauteur de 20% du montant de l'étude.

La première phase d'étude comprenait l'étude historique et les analyses de sols et d'eau par prélèvement.

Ces analyses ont confirmé des pollutions, notamment par les hydrocarbures. Cependant, il est ressorti de la campagne d'analyses effectuée que des incertitudes demeuraient et que **des investigations complémentaires étaient nécessaires pour élaborer le plan de gestion**, à savoir :

- des investigations complémentaires sur les sols ;
- des investigations sur les eaux souterraines avec la réalisation des prélèvements et analyses ;
- des investigations sur les eaux de surface.

Ces investigations complémentaires d'un montant de 26 817 €, ont été votées par le Bureau du Parc naturel régional en octobre 2023 et ont été réalisées en février 2024. Ces analyses ont mis en évidence, concernant les gaz des sols, des dépassements des taux d'hydrocarbures aromatiques et aliphatiques, de benzène, des dépassements ponctuels des taux de BTEX (Benzène- Toluène- Ethylbenzène-Xylènes) et/ou de COHV (Composés Organo-Halogénés Volatils).

Au vu de ces résultats, un transfert de certains composés organiques vers les futurs bâtiments est susceptible de générer un risque sanitaire pour les futurs usagers. Il a été proposé une nouvelle phase d'investigations complémentaires qui devait permettre de réaliser le plan de gestion.

Ces investigations complémentaires ont été votées par le Bureau du Parc naturel régional en juin 2024 et ont été réalisées en août 2024 accompagnées de la livraison du plan de gestion. Une réunion de restitution s'est tenue en décembre 2024.



Vue aérienne historique du site de l'étude

Conseils et accompagnements en matière d'environnement



Quelques chiffres

69

conseils ou dossiers
suivis

COMMISSIONS

Patrimoine naturel et
réseaux écologiques,
Architecture/Urbanisme/
Paysage, Forêt/Filière bois,
Ressources naturelles,
énergie, climat

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Pascale OLIVAS,
Jean-Luc HERCENT,
Thibaud DAUMAL,
Solange DUCHARDT



CALENDRIER

Janvier à décembre

Durant l'année 2024, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a suivi un certain nombre de dossiers ou a donné des conseils en environnement, en plus de l'accompagnement des projets développés dans le cadre des programmes d'actions ou des fonds ainsi que des avis officiels donnés sur des projets.

En matière d'espace et de patrimoine naturels :

- contribution aux déclinaisons régionales (Hauts-de-France et Île-de-France) des plans nationaux d'actions : « Chiroptères », « Odonates », « Papillons » ;
- contribution à la Stratégie Nationale des Aires Protégées et de ses déclinaisons régionales (Hauts-de-France et Île-de-France) ;
- contribution à l'élaboration de la liste rouge régionale pour les orthoptères et aux travaux de la stratégie régionale Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) pour la région Hauts-de-France, participation aux groupes de travail sur le frelon asiatique et le tamia de Sibérie et aux démarches vis-à-vis de l'ambroisie à feuilles d'armoise ;
- participation aux échanges relatifs à l'élaboration d'une stratégie de conservation de la flore sauvage des Hauts-de-France par le Conservatoire botanique national de Bailleul ;
- participation au comité technique départemental (95) et aux comités de gestion des Espaces Naturels Sensibles du Gouy (Luzarches), lisières de l'Oise (Noisy-sur-Oise) ;
- participation aux travaux du Collectif pour les biocorridors picards ainsi qu'au comité de suivi de l'écopont au-dessus de l'autoroute ;
- accompagnement du Département de l'Oise pour la prise en compte de la faune dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RD1330 et dans la gestion en faveur des pollinisateurs des bords de routes ;
- contribution à la démarche « Territoire Engagé pour la Nature (TEN) » en Île-de-France et Hauts-de-France ;
- participation au jury de l'appel à projet en faveur des abeilles sauvages du Conseil Départemental du Val d'Oise et accompagnement à la réalisation d'une exposition ;
- accompagnement écologique sur la gestion des cimetières de plusieurs communes ; expertises écologiques pour plusieurs projets à Orry-la-Ville, Lamorlaye et pour la gendarmerie suite à un défrichement ;
- accompagnement sur les plantations et aménagements en cours sur les terrains de sport et abords à Pontarmé ;
- accompagnement et participation au COPIL du Parc Astérix pour la prise en compte du patrimoine naturel dans le projet de développement et accompagnement dans l'élaboration et la mise œuvre de mesures de compensations ;
- accompagnement et guidage du Groupe technique de surveillance des habitats ouverts des Conservatoires botaniques Nationaux et du Museum National d'Histoire Naturel de Paris ; participation au COPIL du projet de site d'écurement des crues Longueuil II ;
- participation au comité technique du projet OIZH'EAU porté par la Fédération départementale des chasseurs de l'Oise ;
- participation aux réunions d'élaboration du Schéma Départemental de gestion Cynégétique de l'Oise ;
- accompagnement de RTE dans la gestion des lignes et de la SNCF dans la gestion de la végétation le long des voies ferrées en forêt de Chantilly ;
- participation au collectif bryologique régional organisé par le Conservatoire Botanique National de Bailleul ;
- participation au comptage hivernal international des oiseaux d'eau ;
- accompagnement de communes (Gouvieux, Fosses) pour la prise en compte d'espèces protégées (hirondelles, martinets...) dans des projets immobiliers ;
- accompagnement d'un projet d'accueil de terre sur le site de l'hôpital NOVO à Saint-Martin-du-Tertre ;

- accompagnement de la commune de Chantilly sur un projet de plantations sur le site de l'ancienne station d'épuration ;
- accompagnement de la direction des routes de la DREAL Hauts-de-France pour un projet de réfection de la RD1330 à Ermenonville ;
- participation à la Commission Régionale sur le Patrimoine Géologique en Hauts-de-France ;
- participation à la Délégation Inter-Services Eau et Nature (DISEN) de l'Oise ;
- inventaire botanique du terrain communal occupé par l'association Orry en Transition et échanges avec l'association ;
- participation au comité technique sur l'étude Trame Verte et Bleue de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France ;
- participation au comité d'expertise sur les données sensibles flore en Hauts-de-France dans le cadre du système d'Information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) avec le conservatoire botanique national de Bailleul.

En matière d'aménagements hydrauliques :

- participation au comité de pilotage du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) pour la vallée de l'Oise ;
- accompagnement des syndicats de rivière (SITRATIVE, SMOA, SISN, SIARE et SYMABY) dans le cadre de projets de restauration de zones humides ;
- suivi de chantier du site de la Talmouse avec le SMOA ;
- participation aux comités techniques des contrats territoriaux eau et climat (CTEC) du bassin de la Nonette et du bassin Thève-Ysieux ;
- participation au comité de pilotage de l'étude sur les inondations par remontées de nappe à Lamorlaye ;
- participation à la réunion sur les inondations à Thiers-sur-Thève.

En matière de carrières et de déchets :

- participation à la commission de suivi des sites d'Installation de stockage de déchets non dangereux de Saint-Maximin et visite du site pour vérifier la mise œuvre des mesures compensatoires en faveur des amphibiens ;
- accompagnement de porteurs de projet sur différentes carrières à Gouvieux, à Saint-Maximin, à Raray et Villers-Saint-Frambourg-Ognon ;
- participation aux comités de pilotage pour la révision du schéma des carrières d'Île-de-France.

En matière d'énergie :

- participation au comité de suivi du projet Photosol de Creil ;
- suivi de projets photovoltaïques à Villeneuve-sur-Verberie, Coye-la-forêt et Lamorlaye.

Par ailleurs, le Parc naturel régional est membre des Commissions départementales Nature, Paysage et Sites de l'Oise et du Val d'Oise, de la Commission régionale de la Forêt et des Produits Forestiers des Hauts-de-France, des Commissions régionales de l'économie agricole et du monde rural des Hauts-de-France et d'Île-de-France, des Commissions régionales agro-environnementales et climatiques des Hauts-de-France et d'Île-de-France ainsi que des Comités régionaux biodiversité des Hauts-de-France et d'Île-de-France.



Patrimoine historique & culturel



Borne armoriée en forêt de Chantilly



Patrimoine
historique
& culturel

Recherches archéologiques en forêt de Chantilly à partir du LIDAR



Quelques chiffres

87 sites explorés

78 sites d'occupation
humaine confirmés
20 jours de prospection

avec **31**
professionnels et
bénévoles

COMMISSION

Patrimoine historique
et culturel

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

François-Xavier BRIDOUX



CALENDRIER

Janvier à
décembre



Tesson de céramique sigillée

La technologie LIDAR, ou télédétection par laser, est une technique de mesure à distance. Depuis plusieurs années, elle a révolutionné la recherche archéologique en permettant de révéler ce qui est caché et de le cartographier. Son usage par le Parc naturel régional Oise – Pays de France depuis 2024 apporte une autre lecture de l'histoire du territoire.

Vestiges archéologiques

Entre mars et mai 2024, une première campagne de prospections archéologiques pédestres a été réalisée dans la forêt afin de vérifier les interprétations numériques de l'ONF. Menée dans le cadre d'un stage de Master 2, elle s'est concentrée sur les forêts de Chantilly et de Pontarmé. La priorité a été donnée à la prospection des potentiels sites archéologiques détectés par le LIDAR, ainsi

qu'à la vérification des vestiges mentionnés dans la Carte archéologique nationale. En complément, 2 journées de prospections botaniques et 2 journées de prospections avec du matériel spécifique ont permis de recueillir plus de renseignements sur les sites. **87 sites ont été vérifiés et 78 confirmés. Plusieurs centaines de tessons de céramique, quelques bouts de verre, 4 clous anciens et 6 monnaies ont été découverts et prélevés.**

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Service régional de l'Archéologie (SRA), Service départemental de l'Archéologie de l'Oise (SDAO), Université de Picardie Jules Verne (UPJV), Conservatoire national de Botanique de Bailleul (CBNB), INRAE, Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis (SHAS), Association pour la sauvegarde des Poteaux des Trois Forêts (APTF), Collectif Ensemble Sauvons la forêt de Chantilly



Tessons de céramique

Bombardement de 1944

Durant l'hiver 2024/2025, des recherches ont été entamées sur un autre sujet historique majeur : le bombardement durant l'été 1944 d'un dépôt de carburant allemand caché sous le couvert forestier entre la Table de Mongrèsin et les étangs de Comelle. Plus de 200 quadrimoteurs ont largué environ 900 tonnes de bombes sur le secteur. Un chercheur anglais et un universitaire canadien analysent les archives anglaises, canadiennes, américaines, françaises et allemandes pour recueillir des informations, des cartes, des tableaux, des photos aériennes anciennes. Sur le terrain, **une douzaine de bénévoles enquêtent sur les 60 alvéoles de protection élevées par les soldats allemands pour protéger le dépôt d'essence**, et encore largement visibles.

Chardon de bois et ses usages

Des recherches universitaires sont en cours pour mieux connaître l'exploitation du charbon de bois dans cette forêt au cours du temps. En effet, **286 charbonnières (tas de bois conique mis à cuire plusieurs jours pour produire ce charbon) ont été détectées**. Des prélèvements ont été effectués durant l'été 2024, ils ont été triés, lavés, comptés, analysés, datés. Ils permettront de connaître le type d'essence utilisé, en quelle proportion et durant quelles périodes.



Organisation d'une randonnée guidée de 6km avec une trentaine de promeneurs



Patrimoine
historique
& culturel

Elaboration d'un livret « Jeux et sports, de l'Antiquité à nos jours »



Quelques chiffres

1 livret tiré à **1000**
exemplaires

1 exposition photos

1 randonnée

COMMISSION

Patrimoine historique et
culturel

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Diverses associations et installations sportives, Ville d'Art et d'Histoire de Chantilly, archives de l'Oise et de Creil, BM de Senlis, BnF, musées de Senlis, musée Condé, musée de Compiègne, Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, Mémoire senlisienne, GHAP de Plailly

COÛT DE L'ACTION

9 048 €

CONTACT

François-Xavier BRIDOUX



CALENDRIER

Avril à septembre



Démonstration d'escrime au Petit Val dans les années 1920

Les Jeux olympiques d'été de Paris étaient l'occasion pour le Parc naturel régional Oise – Pays de France de faire découvrir un pan de l'histoire de son territoire à ses habitants, à travers l'édition d'un troisième livret de découverte des patrimoines consacrés aux jeux et sports dont certains marquent encore le territoire.

Des associations et plusieurs partenaires locaux ont été sollicités, notamment le capitaine de la Compagnie d'arc de Précysur-Oise, le directeur du golf de Chantilly, la cheffe de projet Ville d'Art et d'Histoire de Chantilly, le président de la Société d'histoire et d'archéologie de Senlis.

Ce livret, rédigé au cours du printemps 2024, comporte 28 pages, 5 grandes illustrations aquarellées et présente 67 documents. Il a été envoyé à toutes les médiathèques et bibliothèques des communes du territoire, aux offices de tourisme, à des associations d'histoire locale, aux golfs et au polo.

Le Parc naturel régional a réalisé une exposition de 10 panneaux présentant des

photos anciennes de 10 sports sur le territoire du Parc naturel régional, présentés sur des chevalets en bois de qualité qui pourront être réutilisés pour d'autres expositions.

Enfin, une randonnée guidée sur la thématique des jeux et sports a été organisée autour de Chantilly.





Patrimoine
historique
& culturel

Panneaux d'interprétation de Luzarches et Pontpoint



Quelques chiffres

6 nouveaux panneaux
implantés à Luzarches

7 nouveaux panneaux
implantés à Pontpoint

COMMISSION

Patrimoine historique
et culturel

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Mairie de Luzarches,
Bureau d'information
touristique de Luzarches
Mairie de Pontpoint,
Syndicat Mixte Oise-
Aronde (SMOA)

COÛT DE L'ACTION

Luzarches
18 025 € TTC

Pontpoint **4 625 € TTC**

CONTACT

François-Xavier BRIDOUX



CALENDRIER

Luzarches :
Mars 2023 à mai 2024
Pontpoint :
Mai 2023 à février 2024



Panneau d'interprétation à Pontpoint



Panneau d'interprétation à Luzarches

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France recèle un riche patrimoine bâti, historique, culturel, naturel et paysager, qui imprime le territoire depuis des siècles. Plusieurs communes du Parc ont bénéficié au fil des années de circuits d'interprétation des patrimoines, créés avec l'aide technique et financière du Parc. Certaines d'entre elles souhaitent les compléter en ajoutant une boucle.

La **ville de Luzarches** possède un riche patrimoine, d'intérêt régional. Une boucle de 9 panneaux avait été posée en 2012, augmentée de 3 panneaux supplémentaires dans les hameaux alentour. Pour la compléter et renforcer l'attrait général de la ville, une extension de l'itinéraire actuel a été demandée sur des thèmes différents :

- L13 (pupitre sur pied) : croix Sainte-Eterne ;
- L14 (mural) : lavoir de Rocquemont ;
- L15 (totem) : abreuvoir du Vieux chemin de Paris ;
- L16 (totem) : vallon d'Hérivaux.

2 panneaux anciens ont aussi été renouvelés :

- L1 (totem) : généralités introductives ;
- L4 (totem) : relai de poste sur la route de Paris.

Installés en 2024, ils complètent utilement l'ancien parcours, en ajoutant en plus une thématique "eau" qui n'existait pas.

En effet, 2 panneaux successifs, posés dans le vallon de Rocquemont aux nombreuses sources, évoquent l'un le lavoir, l'autre l'abreuvoir. Cette action a été couronnée par la restauration complète de l'abreuvoir (action financée à 70% par le Parc), et la pose de panneaux officiels en lave émaillée sur les 2 monuments historiques publics de la commune (halle et église, action de la municipalité).

A **Pontpoint**, l'action a été mise en place en collaboration avec le SMOA, qui en a profité pour réaliser de petits travaux sur un cours d'eau en mettant en place une mare. C'est une boucle pédestre de 9km qui met en valeur la totalité de la commune puisque les lavoirs sont répartis sur toute la longueur du village, lui-même étalé le long du coteau. 7 petits panneaux ont été posés début 2024.



Patrimoine
historique
& culturel

Programme de réhabilitation du patrimoine rural



Quelques chiffres

5 projets

COMMISSION

Bureau, Commission
patrimoine historique et
culturel

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Institut de France,
Association pour la
restauration des Poteaux
des Trois Forêts (APTF),
Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis
(SHAS), ONF

COÛT DE L'ACTION

71 334 € de subventions
votées au programme
2024

CONTACT

Philippe Meurant
François-Xavier BRIDOUX



CALENDRIER

Janvier à décembre

Chaque année, le Parc naturel régional Oise – Pays de France finance et accompagne techniquement communes et privés dans un programme de réhabilitation de leur patrimoine rural. Barbery, Borest, Gouvieux, Senlis, et les forêts de Chantilly, d'Ermenonville et d'Halatte sont les 5 secteurs ayant bénéficié de l'action en 2024.

Dans le cadre du patrimoine civil, 5 projets ont été retenus :

- une porte cochère de ferme à Barbery ;
- le tableau maçonné (jambages et linteau cintré en pierre de taille et briques) du portail du prieuré de Borest ;
- un ancien mur de clôture en moellons équarris à Gouvieux ;
- le portail en ferronnerie de l'ancienne Banque de France à Senlis ;
- des poteaux forestiers (APTF).

Plusieurs restaurations issues de programmes précédents ont été achevées :

- le portail de Juncquières (XVIII^e) à Senlis – programme 2022 ;
- un ancien abreuvoir à Luzarches – programme 2023.

Les restaurations, issues de programmes antérieurs et en cours ont fait l'objet d'un suivi en 2024, et seront réceptionnées en 2025 :

- serre du XIX^e de la mairie de la Chapelle-en-Serval – programme 2021 ;
- le lavoir Saint-Gervais à Pontpoint – programme 2023 ;
- le portail du prieuré de Borest – programme 2024.



Portail de Junquières : avant



Portail de Junquières : après

Zoom sur ...

Le portail de Junquières, restauration finalisée en 2024



A Senlis, rue Sainte-Geneviève, un immense portail donne sur la cour d'un petit hôtel particulier, dont les locaux et la parcelle sont aujourd'hui transformés en supérette. Ce prodigieux ouvrage de maçonnerie, menuiserie, serrurerie et de couverture a été reconstruit vers 1752 par son nouveau propriétaire de l'époque, Jean-Baptiste Junquières, conseiller du Roi. Longtemps délaissé, il s'est grandement dégradé. Le propriétaire actuel a souhaité sa complète rénovation, qui a consisté à restaurer les pierres de taille, les larges portes en bois ouvragé et la couvantine en plomb. Il a été aidé et conseillé par le Parc naturel régional, la Fondation du Patrimoine, la Sauvegarde de Senlis et leur architecte Léa Pons.



Architecture Urbanisme Paysage



Elaboration d'un cahier de recommandations à Moru-Pontpoint



Quelques chiffres

1 visite de terrain

5 réunions de travail ou de présentation en Conseil municipal tout au long du projet

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH), Commune de Pontpoint

MAÎTRE D'ŒUVRE

AIE

COÛT DE L'ACTION

29 940 € TTC

CONTACT

Claire GOUDOUR



CALENDRIER

Novembre 2024
à septembre 2025



Au nord du hameau de Moru, la zone d'activités de Moru-Pontpoint est un site stratégique en bord d'Oise et d'autoroute mais aussi en entrée de commune et de zone de loisirs. Elle regroupe des activités industrielles et artisanales très diversifiées.

La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte travaillant depuis plusieurs années à la requalification des espaces publics de la zone d'activités souhaitait, avec la commune, disposer d'un diagnostic paysager, environnemental, architectural et urbain qui aboutirait à des recommandations pouvant être intégrées au plan local d'urbanisme (PLU). Le Parc naturel régional Oise - Pays de France a été sollicité comme maître d'ouvrage de l'étude et l'a financée à hauteur de 70%, les 30% restants étant assumés par la CCPOH.

Le diagnostic, qui a été confié à AEI, a déterminé des principes urbains, architecturaux, paysagers et environnementaux permettant de revaloriser la zone, d'encourager la construction durable basée sur la sobriété et les énergies renouvelables et les aménagements paysagers pérennes et rustiques correspondants à un entretien peu chronophage et intégrant la gestion alternative des eaux pluviales.

Ces principes ont été traduits sous la forme d'un cahier de prescriptions et recommandations architecturales. A l'issue du travail effectué, la CCPOH et la commune ont décidé de procéder à une modification du PLU pour intégrer en grande partie les recommandations dans le règlement de la zone d'activités et de joindre le document en annexe du PLU de la commune.



Elaboration de cahiers de recommandations architecturales



Architecture
Urbanisme
Paysage



Quelques chiffres

2 cahiers

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes concernées,
Architecte des Bâtiments
de France de l'Oise

MAÎTRE D'ŒUVRE

AMS STRAM GRAM
– Jean-Marc Aliotti
architecte du Patrimoine
/ urbaniste

COÛT DE L'ACTION

36 906 €

CONTACT

Philippe Meurant



CALENDRIER

Janvier à décembre

Le cahier de recommandations architecturales, édité par le Parc naturel régional Oise – Pays de France, est un document pratique et pédagogique permettant de répondre utilement aux interrogations de pétitionnaires pour l'entretien de leur bâti et lors de demandes d'autorisation de travaux et de permis de construire. Il sert également de guide pour les élus dans l'accompagnement des projets de construction ou de réhabilitation.

En 2024, le Parc naturel régional a finalisé les cahiers de recommandations architecturales des communes de **Saint-Vaast-de-Longmont et de Fresnoy-le-Luat**.

Chaque cahier est composé de fiches spécifiques qui détaillent les différents types architecturaux présents dans le village, jusque dans le détail des éléments (matériaux, menuiseries, clôtures, couleurs...) et donnent des recommandations d'intervention.

En outre, le cahier comporte des fiches sur :

- les typologies de jardins ;
- l'entretien du patrimoine bâti ;
- les aspects réglementaires ;
- une sensibilisation à l'architecture contemporaine ;
- une sensibilisation à l'approche environnementale.

Les communes peuvent annexer le cahier à leur document d'urbanisme communal, à l'occasion de l'élaboration ou d'une révision de leur plan local d'urbanisme (PLU). A défaut, elles peuvent lui donner une traduction réglementaire précise dans le PLU.



Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal



Quelques chiffres

8 plantations

4 expertises sur les arbres

5 clôtures pour éco-pâturage

2 haies champêtres

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes

COÛT DE L'ACTION

87 296 €

CONTACT

Solange Duchardt



CALENDRIER

Janvier à décembre

Le fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine végétal permet de mettre en œuvre des projets écologiques et paysagers dans les communes et chez les partenaires privés.

En 2024, 12 communes ont bénéficié de ce fonds.

Fosses : La commune a mis en place une clôture pour l'entretien par écopâturage d'une parcelle de 1430m² dans le parc des Trois collines.

Par ailleurs, elle possède un important patrimoine arboré qu'elle tente de maintenir par une politique de « un arbre abattu / un arbre remplacé ». Elle projette le renouvellement de 15 arbres d'ornement.

Luzarches : La commune a mis en place 900m linéaires de clôtures pour entretenir deux terrains par écopâturage dans le vallon de Rocquemont. Un pommier a été remplacé dans le verger conservatoire.

Suite à l'expertise phyto-sanitaire de Dominique Feuillas, phyto-écologue, la commune de Luzarches va remplacer 18 tilleuls sur la place de la République qu'il lui faut d'abord abattre et dessoucher.

Saint-Martin-du-Tertre : La municipalité souhaite valoriser Le Vivray (51 792m²), acquis en 2014, et le rendre accessible au public à terme. Une première étape du projet consiste en l'installation d'une clôture pour assurer l'entretien de la partie sud-ouest par écopâturage sur une superficie d'environ 11 000 m².

Survilliers : La commune dispose d'un important patrimoine arboré au sein de son parc de la mairie. Accueillant du public, elle souhaite connaître l'état de 9 de ces arbres se trouvant autour de la pelouse centrale : 5 marronniers et 4 châtaigniers.



Béthemont-la-Forêt : Suite à des travaux de voirie réalisés par le département, la commune de Béthemont-la-Forêt souhaite fleurir les bas-côtés au carrefour de la rue des Petits pavés et de la rue de la Vieille France, en face du lave-sabots, en plantant sur une surface de 30m², 6 arbustes et 79 plantes vivaces.

Montlognon : Le site concerné, micro-lieu emblématique de Montlognon, est composé de la fontaine Sainte-Geneviève, d'un calvaire, de 2 marronniers séculaires et d'une charmille. L'un des marronniers a été abattu en 2023, le deuxième est dans un état moyen. La commune souhaite remplacer le premier marronnier abattu par un érable champêtre adapté au contexte rural.

Chantilly : La commune fait expertiser 180 arbres d'ornement sur les 552 qui le seront à terme. Cette première tranche porte sur les sites de l'école Paul Cézanne, l'école Lefébure et ses abords, l'école du Coq chantant, l'école des Tilleuls, le groupe scolaire du Bois Saint-Denis, la mairie et le centre culturel.

Raray : La commune souhaite embellir son village en replantant 44 arbustes, dans différents endroits, rue Jean Cocteau et face à la mairie, rue Nicolas de Lancy.

Thiers-Sur-Thève : La commune souhaite planter un verger de 10 arbres et l'entretenir par écopâturage. Une haie champêtre de 80 arbustes et une clôture de 150m linéaires entoureront la parcelle située en limite du village.

Pontpoint : Suite à l'étude paysagère réalisée par le bureau d'étude Chorème sur 4 sites, 2 des sites étudiés feront l'objet d'une plantation à l'automne 2025, le quartier Saint-Pierre (5 arbres) et Moru (5 arbres d'ornement et 10 arbres fruitiers). Par ailleurs, le Syndicat mixte Oise Aronde vient d'effectuer des travaux d'abattage d'arbres au marais de l'Haillerie pour restaurer une zone humide. 10 arbres adaptés au contexte humide y seront plantés.

Mortefontaine : Après le nettoyage du parc du château et de gros travaux d'abattage d'arbres qui menaçaient le mur de clôture, la commune souhaite replanter 9 arbres d'ornement au nord du parc et 26 arbres fruitiers autour du terrain de tennis.

La Chapelle-en-Serval : La commune souhaite continuer sa politique de replantation d'arbres. En effet, depuis de nombreuses années, des arbres ont été abattus sans jamais être remplacés. La commune a choisi plusieurs secteurs de son territoire et une variété d'essences. 30 arbres d'ornement seront plantés cet hiver dans la cité Halphen, au Pic Mar, en entrée de bourg, dans le parc de la mairie et derrière le gymnase.

Parc de La Borne Blanche : Le Parc naturel régional Oise – Pays de France fait planter une haie champêtre de 234 plants à l'arrière des pavillons situés rue d'Hérivaux ainsi que 25 arbres d'essences locales dans le boisement.



Plantation à Surveilliers – Copalme d'Amérique

Plantons le décor



Quelques chiffres

75 commandes

8 549 €
de commandes

1641
arbres et arbustes

124
arbres fruitiers

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRE SPECIFIQUE

Espaces Naturels
Régionaux (ENRx)

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

MARIE STURMA



CALENDRIER

Septembre 2024
à février 2025



Distribution organisée le 2 février 2025

Depuis 6 ans, le Parc naturel régional Oise – Pays de France coordonne l'opération « Plantons le décor » de la Région Hauts-de-France sur son territoire en partenariat avec ENRx.

Il s'agit d'une commande groupée d'arbres, arbustes et variétés fruitières et légumières d'origine locale. Cette opération mise en œuvre avec des producteurs-fournisseurs régionaux est ouverte aux particuliers, associations, collectivités et entreprises.

Pour la campagne 2024-2025, les commandes ont été faites d'octobre 2024 à janvier 2025 et la livraison collective a eu lieu le samedi 1^{er} février 2025.

75 commandes ont été réalisées pour un montant de 8 549 € :

- 1 641 arbres et arbustes ;
- 124 arbres fruitiers ;
- 25 sachets de graines potagères.

Les commandes émanent surtout de particuliers mais aussi de communes (Ailly-Saint-Léonard, Ver-sur-Launette, Verneuil-en-Halatte, Lamorlaye, Belloy-en-France, Barbéry, Villiers-le-Sec, La Chapelle-en-Serval) et d'établissements scolaires (collège de La Chapelle-en-Serval, lycées de Chantilly et de Fosses). Les commandes sont réparties sur le territoire, voire quelques-unes en dehors du Parc naturel régional.

L'opération sera renouvelée en 2026. Une animation encadrée par Espaces Naturels Régionaux autour de l'aménagement des jardins et la plantation de haie champêtre avec Plantons le décor sera programmée à l'automne 2026.



Cerisier cœur de Verberie, proposé à la commande pour la première fois"

Etude de principes d'aménagement de la place Omer Vallon à Chantilly



Quelques chiffres

7250m²

à aménager

3 études
de faisabilité amont

3 réunions
de présentation



Esquisse d'aménagement

COMMISSIONS

Architecture/Urbanisme/
Paysage, Bureau

PARTENAIRE SPÉCIFIQUE

Architecte des
Bâtiments de France

La place Omer Vallon, en plein cœur de Chantilly, est pourvue d'un parking de 120 places, d'une fontaine et de deux arrêts de bus. Elle est traversée par la rue du Connétable à l'est, et la RD 1016 qui devient rue de Creil au nord et avenue du Maréchal Joffre au sud. La rue de l'Hôpital borde sa façade ouest. Cette place accueille deux fois par semaine le marché ouvert de la ville. Elle est bordée de commerces, notamment dans sa partie est.

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Nicolas LEBESGUE



CALENDRIER

Avril à décembre

La mairie a lancé en 2023, via le Parc naturel régional Oise – Pays de France, la réalisation d'esquisses illustrant les possibilités d'accueil au sein de la place Omer Vallon d'un équipement type halle marchande pour couvrir tout ou partie du marché. Trois esquisses pour la requalification urbaine et paysagère de la place Omer Vallon avaient alors été produites par trois bureaux d'études différents.

En 2024, la commune de Chantilly a sollicité le Parc pour proposer une quatrième esquisse, synthétisant et complétant les études précédentes.

L'objectif de cette nouvelle demande d'esquisse était d'ajouter quelques requêtes supplémentaires que les esquisses précédentes avaient permis de faire émerger :

- conserver environ 100 places de stationnement ;
- conserver la fontaine existante ;

- dégager de larges trottoirs piétonniers en périphérie de la place pour permettre l'implantation de terrasses pour les commerces de bouche existants et futurs, notamment en partie ouest de la place ;
- conserver, autant que possible, les arbres existants au niveau de cette place ;
- intégrer un principe de gestion des eaux pluviales dans les espaces verts.

Une nouvelle esquisse a donc été produite par le Parc naturel régional permettant de satisfaire à ces attentes. Elle a été soumise à l'Architecte des bâtiments de France, lequel a donné ses orientations et attentes.

Cette dernière esquisse servira de base à la rédaction prochaine d'un cahier des charges en vue du lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre pour la requalification de cette place.

Désimperméabilisation de cours d'établissements scolaires



Quelques chiffres

5 cours d'écoles

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes de
Creil, Coye-la-Forêt
et Mortefontaine,
ADTO-SAO, directions
des écoles, lycée
Saint-Joseph de Moncel

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Nicolas LEBESGUE



CALENDRIER

Janvier à décembre

Les cours d'école, très souvent dotées d'enrobé et donc très minéralisées, génèrent de forts îlots de chaleur estival. Fort de ce constat, plusieurs communes ont sollicité le Parc naturel régional Oise – Pays de France pour esquisser des projets de désimperméabilisation dans le respect des usages des écoles et avec l'idée de végétaliser ces lieux.

Creil : La ville de Creil a sollicité le Parc afin de réaliser pour trois cours d'écoles une étude de faisabilité. La finalité de ces études consistait à fournir à la collectivité un outil pour choisir quelle cour d'école bénéficierait in fine d'un programme de rénovation en premier lieu. Les cours d'école éligibles et ayant fait l'objet d'une étude sont :

- le groupe scolaire Gournay ;
- l'école Victor Hugo ;
- l'école Marcel Philippe.

A l'issue de l'étude de faisabilité, la commune a choisi de sélectionner l'école Victor Hugo pour lancer une étude de maîtrise d'œuvre qui débouchera sur des travaux de rénovation.

Coye-la-Forêt : Sur sollicitation de la commune et après plusieurs réunions, le Parc naturel régional a rendu un projet permettant de respecter les usages actuels (cour partiellement carrossable) tout en désimperméabilisant environ un tiers de la surface de la cour et en plantant deux arbres qui viendront renforcer les 5 tilleuls existants. Par ailleurs, le projet permettra la valorisation de l'espace engazonné à l'arrière de l'école en offrant un espace dédié aux cours en plein air et un potager pédagogique.

Les eaux pluviales des toitures seront récupérées dans des conteneurs habillés en bois pour permettre une valorisation de ces eaux. Idéalement, l'abri vélo existant sera revêtu de bois pour embellir cet édifice technique quelque peu vétuste.

Mortefontaine : La commune de Mortefontaine s'est rapprochée du Parc naturel régional afin d'étudier les nouvelles orientations de la refonte complète de sa cour d'école, à la suite d'une première étude de désimperméabilisation dans le cadre de la gestion alternative des eaux pluviales réalisée en 2022.

La commune souhaitait intégrer à sa cour un city-stade accessible en été aux enfants du village. L'aménagement devait également permettre l'accessibilité de certains de ses bâtiments aux personnes en situation de handicap. Il fallait également équiper cette cour d'un préau pour abriter les enfants et quelques équipements les jours de pluie. Enfin, la commune souhaitait inclure à l'aménagement un potager pédagogique, une fontaine et des récupérateurs d'eau.

Le parking situé au sud de la cour devait aussi être repris pour en augmenter la capacité d'accueil tout en le désimperméabilisant. Cet espace devait aussi être muni d'une cour spécifique aux « tout petits » prenant la forme d'un jardin de jeu séparé de la cour trop bruyante.

Lycée Saint-Joseph à Pont-Sainte-Maxence : L'Institution Saint-Joseph du Moncel a sollicité les conseils du Parc naturel régional, par l'intermédiaire du CPIE, pour accompagner les élèves éco-délégués dans leur projet de végétalisation de la cour du lycée. Une première réunion d'échanges a eu lieu en décembre afin de mieux connaître le site et les attentes des lycéens et des enseignants. Différentes variantes ont été proposées en plan. L'espace étant très contraint, il s'agit dans un premier temps de vérifier la faisabilité du projet, d'estimer la capacité du site à pouvoir absorber des eaux pluviales et accueillir des plantations en pleine terre. D'autres réunions devraient avoir lieu en 2025 pour affiner le projet.



Esquisse d'aménagement à Mortefontaine

Mare de La Chapelle-en-Serval



Quelques chiffres

530m² existants pour
1,80m de profondeur

projet :
env. **1600m²**
pour **1,20m**
de profondeur

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Commune de La
Chapelle-en-Serval,
Agence de l'Eau, CAUE
(60), SITRARIVE

MAÎTRE D'ŒUVRE

A CIEL OUVERT
paysagistes-
concepteurs

COÛT DE L'ACTION

7 925€ dont 20% à la
charge de la commune

CONTACT

Nicolas LEBESGUE



CALENDRIER

Janvier 2024 à juin 2025
(calendrier prévisionnel)



Esquisse de la mare à La Chapelle-en-Serval - Agence Floréal paysagiste

La commune de La Chapelle-en-Serval dispose, au sein du parc de sa mairie, d'une petite mare dont l'état actuel nécessitait divers interventions de requalification. Ce plan d'eau artificiel, maintenu grâce à une bâche plastique partiellement endommagée, ne reflétait pas la qualité architecturale et paysagère des lieux en cours de restauration. Aussi la commune s'est adressée au Parc naturel régional Oise - Pays de France pour lancer une mission de renaturation de la mare.

L'objectif du programme de renaturation comprend :

- une étanchéité à l'argile en remplacement de la bâche plastique ;
- la plantation de vivaces et d'arbustes d'essences indigènes et de quelques plantes d'ornement afin d'offrir un support à la biodiversité et un cadre ornemental digne d'un parc urbain ;
- la sécurisation de la mare par minimisation de sa profondeur et par la mise en place de pentes douces. Le volume étant maintenu, la surface de la mare devrait plus que doubler par rapport à la surface actuelle ;
- la mise en place de radeaux de végétation et de pontons de bois pour l'accessibilité des berges (en options).

Cette requalification intervient dans le cadre plus ambitieux d'actions en cours et à venir comprenant la replantation d'arbres au sein du parc, la désimperméabilisation du parking de la salle des fêtes et la récupération des eaux de toitures de cette dernière.

L'ensemble de ces eaux sera collecté et prétraité par voie phyto-épuration avant rejet dans la mare pour l'alimenter en eau.

Dans le cadre de cette première phase de projet, **un cahier des charges a été réalisé conjointement entre le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France et la commune. Ce dernier a permis à la commune de lancer une étude de maîtrise d'œuvre pour la renaturation de la mare.** L'équipe municipale s'est faite également accompagner par le CAUE60 et le SITRARIVE, lesquelles ont usé de leurs expertises techniques, administratives et financières pour aider à la concrétisation de ce projet.

Le groupement Floréal-ACP a remporté le marché. Les études préliminaires sont d'ores et déjà réalisées et la phase travaux devrait commencer début 2025.

Plan de gestion du patrimoine arboré de Nointel



Quelques chiffres

1
scénario
4
variantes proposées

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Architecte des bâtiments
de France 95, Inspectrice
des sites DRIEAT

MAÎTRE D'ŒUVRE

A ciel ouvert

COÛT DE L'ACTION

27 970 €

CONTACT

Solange DUCHARDT



CALENDRIER

Janvier à juin 2024



Place avec tilleuls à Nointel

La commune bénéficie d'un patrimoine paysager et bâti important dont le château de Nointel qui fait l'objet d'une inscription à l'inventaire des monuments historiques et son parc classé d'une superficie de 60,15 ha. La structure historique de Nointel, liée au domaine du château et appuyée par ses allées d'arbres monumentales, lui confère une identité particulièrement originale et de grande valeur dans le territoire du Parc naturel régional.

Les alignements et mails d'arbres les plus emblématiques sont face au château sur la place du village. La plupart sont composés de tilleuls et participent de la trame urbaine. Vieillissants, beaucoup ont déjà été abattus, ils sont replantés au coup par coup sans projet global, sans plan de gestion.

Pour valoriser et entretenir son patrimoine arboré, **la commune a fait appel au Parc naturel régional pour connaître l'état du patrimoine arboré et arbustif, privé comme public, d'un point de vue qualitatif et quantitatif.** Le Parc naturel régional s'est positionné comme maître d'ouvrage et a financé l'étude à hauteur de 80%. **L'objectif est d'organiser le remplacement progressif des arbres d'alignements et de mails en cœur de village, dans le domaine public, en disposant d'un plan de gestion à 10-15 ans.**

Un diagnostic paysager et historique sur l'ensemble de la commune et des orientations d'aménagements et de plantations sont produits dans un premier temps par le bureau d'études.

Sur la base de ce diagnostic et d'une expertise phyto-sanitaire des arbres, le bureau d'études a présenté 4 variantes : de la recomposition en douceur, à l'abattage complet avec replantation sur certains secteurs comme la place du château avec les avantages et inconvénients que cela comporte. Face aux enjeux climatiques et à la gestion qu'impose ce patrimoine arboré, il propose de varier les essences et de choisir des espèces moins imposantes que les tilleuls. **Cette étude est complétée par des fiches techniques** sur les pratiques respectueuses des plantations.

M. Bellon, Architecte des bâtiments de France, et Mme Balaresque, Inspectrice des sites, ont été conviés à une réunion de présentation des études. Le dossier pourra être déposé à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Esquisses d'aménagements urbains



Quelques chiffres

3 esquisses
retenues

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes
d'Asnières-sur-Oise,
Avilly-Saint-Léonard,
Plessis-Luzarches et de
Nanteuil-le-Haudouin

CONTACT

Nicolas LEBESGUE,
Solange DUCHARDT



CALENDRIER

Janvier à novembre

Asnières-sur-Oise

La commune d'Asnières-sur-Oise souhaite revoir l'aménagement de la place Jules Gautier située au hameau de Baillon.

La commune s'est dans un premier temps rapprochée du CAUE 95 afin de définir les besoins pour cette place dont les abords vont évoluer (mise en place d'une restauration scolaire et d'un accueil périscolaire dans l'ancien bâtiment de l'école). Cette collaboration a abouti à une programmation qui comprenait :

- la création d'une place commune regroupant la chapelle et l'ancienne école au sein d'un même parvis ;
- un système de mise en place d'arrêt de bus scolaire pour la dépose des enfants ;
- une gestion du dénivelé entre partie haute et partie basse de la place.

La commune s'est ensuite adressée au Parc naturel régional Oise - Pays de France afin que ce dernier propose une esquisse. Entretemps, le programme s'est enrichi. Il fallait inclure en plus des éléments précédents :

- une placette de desserte de l'accès à l'école primaire et aux maternelles ;
- l'intégration de machines de vente de pain ;
- la gestion des flux de véhicules afin de les faire ralentir à proximité de l'école.

Après de nombreux échanges, une esquisse répondant à ces attentes a vu le jour en fin d'année 2024.

Avilly-Saint-Léonard

La commune d'Avilly-Saint-Léonard a lancé un programme de rénovation de sa voirie conjointement avec le Département de l'Oise. La première tranche de ces travaux est terminée (reprise des enrobés de la Grande Rue). Avant d'entamer la seconde tranche qui couvre la rue du Calvaire et la place Dagobert, la mairie a souhaité mener une réflexion sur la place Dagobert afin de gérer la cohabitation entre le platane existant et le stationnement, les racines de l'arbre ayant défoncé les enrobés jusqu'à rendre le stationnement impraticable.

Par ailleurs, la rue du Calvaire est souvent soumise à des ruissellements abondants lors des épisodes orageux. L'aménagement devait donc proposer une solution de désimperméabilisation partielle pouvant aider à

gérer les excédents épisodiques d'eau. Enfin, ce carrefour est régulièrement fréquenté par des poids lourds et des véhicules agricoles. Il était donc nécessaire que le projet d'aménagement proposé soit compatible avec ces usages.

Le Parc a donc été mandaté par la commune pour proposer en urgence une esquisse avant le lancement de la phase 2 des travaux.

L'esquisse proposée a permis de préserver 8 places de stationnement sur les 12 actuelles mais elle offre des circulations piétonnes et véhicules clarifiées et plus confortables et un espace plus végétalisé qu'actuellement.

Dans cette proposition, le platane est épargné et son futur cadre de croissance lui sera probablement bénéfique.

Le Plessis-Luzarches

La place des Tilleuls comporte une plantation circulaire d'une douzaine de tilleuls taillés en tête de chats avec sur ses bords et un arrêt bus. La commune souhaitait un aménagement à moindre coût permettant juste de requalifier le cheminement latéral en gravier pour donner un caractère un peu plus soigné à cet espace.

Le Parc naturel régional lui a proposé quelques pistes permettant de paver les abords et de générer quelques plantations en pieds de murs pour égayer cet espace sans dénaturer le charme de son caractère rural.

Nanteuil-le-Haudouin

La commune de Nanteuil-le-Haudouin dispose d'une médiathèque fortement fréquentée et souhaite, pour mieux accueillir son public, créer un espace de détente jardiné et ombragé. Celui-ci sera destiné à la lecture, à des animations diverses (conteurs, spectacles,...) et à un jardin partagé. L'espace concerné est une cour partagée entre les habitations et la médiathèque au pied des ruines de l'ancien château de Nanteuil-le-Haudouin. Végétalisation en pleine terre, bancs, bacs de plantes, chemins et pergola avec plantes grimpantes constituent les éléments de programme retenus lors des réunions de travail en mairie. Un plan-schéma positionnant les différentes activités a été proposé en attendant un plan de géomètre.

Esquisses architecturales pour la création d'une cantine et de salle de classe à Thiers-sur-Thève



Quelques chiffres

3 esquisses
de projets proposées

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRE SPECIFIQUE

Commune de
Thiers-sur-Thève

COÛT DE L'ACTION

18 360 €

CONTACT

Philippe MEURANT,
Pascale OLIVAS



CALENDRIER

Mars à juin

La commune de Thiers-sur-Thève a pour projet, à court terme, la création d'une cantine scolaire, de salles de classe et de repos. Ce projet doit parallèlement s'inscrire dans une démarche de développement durable avec l'objectif de constructions en matériaux biosourcés, l'emploi d'éco-matériaux issus de filiales locales et l'approvisionnement de la cantine en produits locaux et bio. La commune a sollicité le Parc naturel régional Oise - Pays de France pour l'accompagner tout le long de sa démarche.

Le projet

Le site du projet est au cœur du village, au milieu d'un tissu rural traditionnel et dans un périmètre protégé au titre des Monuments Historiques (ruines du château).

Dans une volonté de proposer un mode de distribution alimentaire moins impactant pour l'environnement et de proposer aux enfants une offre alimentaire locale issue de l'agriculture responsable, la commune souhaite créer une cantine avec un véritable espace cuisine dans lequel les plats seraient élaborés et cuisinés.

Projet ABBA



Par ailleurs, aujourd'hui deux classes et une salle de repos pour les maternelles sont installées dans des bungalows préfabriqués vétustes. La commune souhaite proposer des locaux neufs et confortables.

Projet AAPACH



Les esquisses

Afin d'engager un projet cohérent, ambitieux et vertueux, dans les meilleures conditions d'intégration et de concertation, le Parc naturel régional Oise - Pays de France a proposé à la commune de faire réaliser par trois architectes, des propositions architecturales et chiffrées.

Projet VIVARCHI



Les 3 esquisses, qui ont été réalisées, ont permis d'orienter la commune dans son projet.

Le recours à cette étape d'esquisses a été très apprécié des élus qui ont ainsi pu avancer dans leurs choix et préparer l'élaboration du programme et du cahier des charges pour la sélection du maître d'œuvre.

Esquisses d'aménagement d'espaces verts à Coye-la-Forêt



Quelques chiffres

32 arbres proposés à la plantation

6 prairies fleuries proposées

3 jardins familiaux proposés

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRE SPÉCIFIQUE

Commune de
Coye-la-Forêt

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Nicolas LEBESGUE



CALENDRIER

Février à avril

La commune de Coye-la-Forêt a récupéré la gestion des espaces verts de deux espaces de sa commune jusque-là gérés par un bailleur social. Elle s'est adressée au Parc Naturel Régional Oise-Pays de France pour bénéficier de conseils dans la refonte de ces espaces verts en phase d'obsolescence. La voirie ayant été refaite récemment sur ces espaces, la mission ne portait que sur les espaces verts et non sur l'aménagement global.



Esquisse d'aménagement chemin des Loups

Le Parc naturel régional a proposé deux esquisses d'aménagement de ces espaces. L'idée de cette première phase d'étude était de repositionner des volumes végétaux pour redistribuer les espaces aujourd'hui non hiérarchisés. Le choix des essences sera fait dans une seconde phase (courant 2025 normalement) et les travaux dans une troisième qui sera fonction des ressources humaines et financières de la collectivité.

Place des Sports

Ce premier quartier dispose, en son centre, d'une aire de jeu désaffectée. Ses espaces verts sont actuellement composés essentiellement de pelouses sur lesquelles sont parsemés quelques bouquets d'arbres majestueux (cèdres, bouleaux, chênes...) pour certains, et chétifs et mourants pour d'autres (cerisiers à fleurs, érables champêtres...). La proposition d'aménagement conservait l'aire de jeux en partie centrale tout en la rénovant.

Les chemins sauvages créés par les usagers y sont redessinés au propre en sol stabilisé car ils correspondent à des usages réels des lieux. Les espaces sont cloisonnés par des haies afin de créer des alcôves destinées à différents usages (aires de pique-nique, aire de jeux pour les enfants et potagers familiaux...), et afin de canaliser les flux piétons tout en isolant visuellement les espaces verts des stationnements. Les parkings qui n'étaient pas couverts seront bordés d'arbres tiges pour générer un ombrage appréciable en saison estivale.

Chemin des Loups

Ce second quartier situé au sud du précédent présente le même type de configuration que la place des Sports avec en son cœur une aire de jeux pour enfants (celle-ci en bon état) et une strate herbacée constituant la majeure partie des espaces verts avec quelques imposants chênes en entrée de quartier. Là aussi, le Parc naturel régional a proposé de restructurer les quartiers par des plantations arbustives. Des prairies fleuries, propices à la biodiversité et réduisant les coûts d'aménagement sont prévues afin d'orne le cœur de ce quartier.



Esquisse d'aménagement place des Sports

Etude d'aménagement hydro-écologique et paysager d'un fond de vallée à Béthemont-la-Forêt



Quelques chiffres

750m
longueur de la vallée

2,7 ha
de zones humides

5 réunions

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

SIARE, Architecte des
bâtiments de France
95, Inspectrice des sites
DRIEAT

MAÎTRES D'OEUVRES

Troisième paysage et
& cotone ing&nierie
pour la partie hydro-
écologique

COÛT DE L'ACTION

34 893 €

CONTACT

Solange DUCHARDT,
Thibaud DAUMAL



CALENDRIER

Avril à décembre

La commune de Béthemont-la-Forêt souhaite valoriser la vallée du ruisseau du Lavoir, affluent du ru du Vieux-Moutiers, située entre la rue du Montubois et le chemin de Pontoise à l'aval, dans le site classé de la vallée de Chauvry.

Il s'agit d'un beau complexe, composé de boisements, de zones humides, d'un verger qui s'est enrichi au fil des ans. Le ruisseau du Lavoir alimente 4 zones humides successives d'une superficie de 2,7 ha. C'est un lieu de promenade privilégié pour les habitants et les cavaliers du centre équestre. L'entité offre un beau potentiel pour renforcer la biodiversité, la beauté de son paysage et la qualité de l'accueil du public.

Le SIARE (Syndicat intégré assainissement et rivière de la région d'Enghien-les-Bains), porteur de la compétence GEMAPI, souhaite lancer un programme d'aménagement hydro-écologique sur le site, puis poser les bases d'un plan de gestion concernant les 4 zones humides.

Afin d'assurer une cohérence entre les aspects hydro-écologiques et l'aménagement paysager, **le Parc naturel régional et le SIARE portent conjointement une étude pluridisciplinaire incluant des aspects hydrauliques, écologiques, paysagers et d'accueil du public.** Le Parc naturel régional Oise - Pays de France a pris en charge le volet paysage et accueil du public.

Suite à un diagnostic paysager et hydro-écologique 2 scénarios, sur 4 séquences, ont été élaborés.

Le scénario 1 prévoit la réfection et le renforcement du chemin qui traverse le site (piétons et chevaux), la restauration d'une zone humide, l'assainissement et la sécurisation d'un boisement, l'abattage et la replantation d'arbres, la suppression des plantes invasives, le confortement des berges, l'entretien de la ripisylve, l'extension du verger, la plantation d'une haie champêtre sur quelques tronçons en limite de parcelle, la remise en état du terrain de jeu, une signalétique d'information aux points d'accès, des actions d'ouverture de la ripisylve laissant entrevoir les berges du ruisseau.

Le scénario 2 y ajoute un sentier de découverte avec des aménagements en platelage bois et des panneaux pédagogiques. De plus, un important reméandrage serait réalisé sur le cours d'eau pour permettre de le réinstaller dans son lit naturel et de réhabiliter la zone humide attenante. Des plantations d'arbres et d'arbustes accompagneraient cette restructuration.

Un travail spécifique d'aménagement hydraulique et de plantation serait également réalisé pour lutter contre les inondations au point bas du site, chemin de Pontoise.

Une station d'épuration en projet permettra de supprimer les rejets d'eaux usées actuels dans le cours d'eau.

Des fiches actions ont été produites pour la partie paysage et un estimatif des deux scénarios a été établi. Ce programme paysager et hydro-écologique constitue la base d'une mission de maîtrise d'œuvre dont le SIARE sera maître d'œuvre.



Plan de diagnostic à Béthemont par l'agence Troisième paysage

Conseils en architecture, urbanisme et paysage



Quelques chiffres

24 dossiers

COMMISSION

Architecture/Urbanisme/
Paysage

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Communes concernées,
UDAP, DREAL et DRIEAT

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Philippe MEURANT,
Claire GOUDOUR,
Solange DUCHARDT,
Nicolas LEBESGUE



CALENDRIER

Janvier à décembre

Durant l'année 2024, le Parc naturel régional a suivi un certain nombre de dossiers ou a donné des conseils, en plus de l'accompagnement des projets développés dans le cadre des programmes d'actions ou des fonds ainsi que des avis officiels donnés sur des projets.

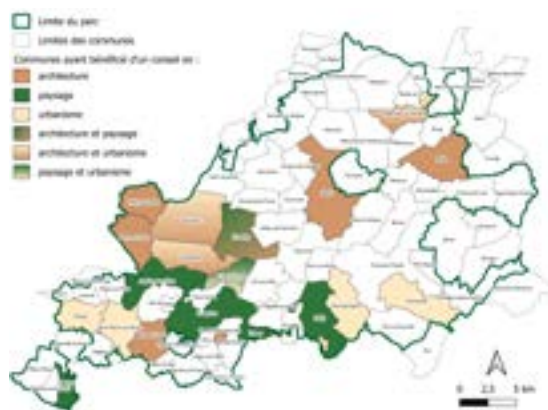
Parmi les dossiers traités en 2024, on peut citer :

Architecture

- Le jury et l'accompagnement pour la réhabilitation de la salle Bouteiller à Chantilly ;
- La réhabilitation, la requalification et l'extension d'une ferme à Boran-sur-Oise ;
- La mise en sécurité et la restauration de planchers et structures à l'église de Bray ;
- La mise en sécurité et la restauration d'un pigeonier XVIII^e à Précly-sur-Oise et d'une cheminée industrielle XIX^e à Belloy-en-France ;
- La restauration d'une petite serre horticole XIX^e à Maffliers ;
- La restauration d'un grand mur de clôture et de soutènement à Villeneuve-sur-Verberie ;
- La requalification de devantures à Senlis et Lamorlaye ;
- La restructuration et le réaménagement d'une rotonde XVIII^e (ancien château d'eau) à Senlis ;
- La restructuration et la réhabilitation d'un hangar au Plessis-Luzarches ;
- La restauration d'une façade en pierre de taille à Lamorlaye ;
- La construction d'une maison en structure bois à Gouvieux.

Urbanisme

- Etude d'aménagement et plan-guide du site des Trois Châteaux à Coye-la-Forêt ;
- Le projet de création d'hébergements et locaux associés au golf du Lys à Gouvieux et sur la partie sud du domaine d'Aiglemont à Gouvieux ;
- Le projet d'hébergements sur le secteur de Charlepont à Mortefontaine et à la Mer de Sable à Ermenonville ;
- Des projets de constructions de logements à Saint-Martin-du-Tertre et Presles.



Paysage

- Conseil pour des plantations dans le cadre de la rénovation d'un abreuvoir à Luzarches ;
- Propositions d'habillages en bois pour conteneurs verre et d'édicules urbains à Luzarches ;
- Conseils sur les arbres et les demandes de subventions auprès du Conseil syndical de copropriété à Coye-la-Forêt ;
- Conseils sur les arbres à planter au stade des Bourgognes à Chantilly ;
- Note technique sur le projet d'aménagement de la place de la mairie à Chauvry ;
- Conseils sur les techniques de lutte contre les coulées de boues, service technique à Fosses ;
- Rendez-vous relatif à un projet de jardinerie à Plailly.

Accompagnement à l'élaboration des documents d'urbanisme



Quelques chiffres

23 collectivités
70 réunions ou demi-journées de travail
300 heures environ
5 avis votés en Bureau ou commission
2 Porter à Connaissance : Coye-la-Forêt et Saint-Martin-du-Tertre

COMMISSION

Bureau

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Services de l'État notamment les DDT, communes

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Claire GOUDOUR



CALENDRIER

Janvier à décembre

Les communes et groupements de communes du Parc naturel régional Oise – Pays de France mènent des procédures d'élaboration ou d'évolution de leurs documents de planification (PLU, SCOT, carte communale).

La Charte décline **une stratégie d'aménagement** et de développement qui repose sur :

- la préservation des habitats et espèces à enjeux mais aussi de la biodiversité ordinaire, dans une logique de réseaux écologiques ;
- la préservation de la qualité paysagère et patrimoniale du territoire avec l'exigence de limitation de la consommation d'espaces naturels associée ;
- la mise en œuvre d'une politique en faveur du patrimoine bâti, élément fondateur de l'identité du territoire ;
- la recherche d'un urbanisme et d'une architecture participant à la qualité patrimoniale et répondant aux besoins des générations futures, en termes d'énergie et de préservation des ressources.

En 2024, le Parc naturel régional a suivi les procédures suivantes :

- **Ermenonville, Luzarches, Barbery, Villiers-Adam, Borest, Mortefontaine, Thiers-sur-Thève, Orry-la-Ville, Maffliers, Fleurines** : suivi et étude de PLU (élaboration, révision ou modification) et / ou préparation d'un avis en Bureau ;
- **Villers-Saint-Frambourg-Ognon, Verneuil-en-Halatte, Fontaine-Chaalis, Asnières-sur-Oise, Coye-la-Forêt, Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH), Communauté de communes Thelloise, Presles, Pontarmé, Avilly-Saint-Léonard, Apremont** : suivi d'une procédure de révision du PLU ou SCOT et /ou élaboration du porter à connaissance, suivi de projets pouvant impacter le PLU.



Développement économique durable



Mise en œuvre du programme alimentaire territorial



Quelques chiffres

9 outils de
communication

1 vidéo

10 communes
accompagnées

COMMISSION

Agriculture/Cheval

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Les Producteurs Oise –
Pays de France, Initiatives
Paysannes, Terre de Liens
Île-de-France, Terre de
Liens Hauts-de-France,
communes intéressées

COÛT DE L'ACTION

30 203 €

CONTACT

Marie STURMA



CALENDRIER

Janvier à Décembre



Stand Val d'Oise au salon de l'agriculture

Depuis 2018, le Parc naturel régional Oise- Pays de France travaille à l'élaboration puis à la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur des circuits-courts agricoles et de l'alimentation durable. En 2024, son action a officiellement été labellisée « Programme alimentaire territorial » (PAT).



Accompagnement et la promotion des producteurs Oise – Pays de France

En 2023, le **logo et la charte graphique de la marque Producteurs Oise – Pays de France ont été révisés**. Le travail final a été présenté aux producteurs lors d'une réunion qui s'est tenue en janvier 2024. Par ailleurs, **un audit des producteurs marqués** a été lancé en septembre 2024.

Plusieurs outils de communication ont été réalisés et mis à disposition des producteurs adhérant à la marque "Producteurs Oise – Pays de France" :

- mise à jour et impression de la plaquette des producteurs ;
- objets promotionnels estampillés avec le logo « Producteurs Oise – Pays de France » : sacs cabats, sacs en papier kraft, étiquettes autocollantes, enseignes, plaques aimantées pour véhicule, présentoirs en bois local, bâches extérieures, tabliers... ;

- dans la continuité de la série de vidéos réalisées en 2021, le Parc naturel régional a produit une vidéo thématique sur les plantes aromatiques et médicinales et les productrices du territoire. Les vidéos sont diffusées sur la chaîne YouTube du Parc naturel régional et ses réseaux sociaux. Elles sont mises à disposition de l'ensemble des producteurs de la marque pour leur promotion.

Une randonnée vélo, de ferme en ferme, a été organisée le 9 juin 2024 en vallée de la Nonette par le Parc naturel régional dans le cadre de la Semaine de l'eau du Syndicat Interdépartemental du Sage de la Nonette, en partenariat avec l'Association des Usagers du Vélo, des Voies Vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise et guidée par Annie Ocana, guide de Parc. Cette randonnée était l'occasion, pour les participants, de rencontrer les producteurs Oise-Pays de France et de déguster leurs productions locales et de saison.

Le marché des producteurs de la marque qui s'est tenu en septembre 2024 dans le cadre de la fête des 20 ans du Parc naturel régional a rencontré un vif succès auprès des visiteurs.

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France était présent au Salon de l'agriculture, sur le stand du Département du Val d'Oise et sur le stand de la Région Hauts-de-France. Des animations ont été proposées aux visiteurs pour faire découvrir les productions locales.

Afin d'accompagner le renouvellement de la génération agricole du territoire, **une réunion d'échange entre cédants-repreneurs** a été organisée en partenariat avec Initiatives Paysannes et en présence de l'association Terre de Liens Hauts-de-France.

Accompagnement des communes

2 appels à projets ont été lancés en 2024 :

- L'un concerne l'accompagnement des communes par Terre de Liens (Hauts-de-France et Île-de-France) dans **l'élaboration d'une stratégie agricole**. Cet accompagnement doit permettre aux collectivités de s'engager dans une dynamique en faveur de la préservation du foncier agricole, notamment grâce à la réalisation d'un diagnostic de leur territoire. Cet accompagnement pourra évoluer, dans un deuxième temps, vers la réalisation d'un diagnostic parcellaire pour faciliter l'installation d'un porteur de projet agricole. Les communes de Plailly et de Creil ont sollicité cet accompagnement.
- L'autre appel à projets **concerne la restauration collective**. En 2022, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a mené une étude pour réaliser l'état des lieux de la restauration collective de son territoire. Suite à ce travail, en partenariat avec l'association Bio en Hauts-de-France, il a présenté aux communes, lors d'une réunion d'information en mars 2024, le diagnostic, les objectifs de la loi EGALim et a proposé un accompagnement individualisé.

Le Parc naturel régional a lancé un appel à candidature à destination des communes pour un accompagnement individuel dans la révision des marchés publics de la restauration collective au regard de la loi EGALim. 8 communes seront accompagnées : Senlis, Précly-sur-Oise, Chaumontel, Thiers-sur-Thève, Montagny-Sainte-Félicité, Luzarches, La-Chapelle-en-Serval, Mont l'Evêque.

Etude Sensibio

Le Parc naturel régional a lancé à l'hiver 2024 une étude territoriale afin d'identifier les potentiels d'évolution des systèmes agricoles des secteurs sensibles, notamment ceux situés dans les aires d'alimentation de captage. L'outil d'aide à la décision appelé « Etude territoriale de sensibilité à l'agriculture biologique » a été privilégié. L'objectif est de pouvoir échanger avec les exploitants agricoles sur les problématiques de la profession, les enjeux du territoire, les craintes et l'avenir de l'agriculture. Les résultats obtenus permettront de définir un plan d'actions pertinent et concret dédié aux changements de pratiques en lien avec le changement climatique et les enjeux environnementaux et répondant aux attentes et besoins des exploitants.

Cette étude est menée en partenariat avec Bio en Hauts-de-France et financée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Région Hauts-de-France.



Tournage vidéo plantes aromatiques et médicinales

Fonds pour l'intégration paysagère des bâtiments agricoles et/ou liés à l'activité forestière



Quelques chiffres

9
projets accompagnés
3 dossiers de
subvention
2 constructions
achevées

COMMISSION

Agriculture/Cheval

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

UDAP, DREAL et DRIEAT,
architectes, constructeurs

COÛT DE L'ACTION

69 576 €

CONTACT

Marie STURMA
Philippe MEURANT



CALENDRIER

Janvier à décembre



Intégration paysagère d'un bâtiment agricole - ferme à Borest

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France a mis en place un fonds pour faciliter l'intégration paysagère des bâtiments agricoles ou liés à l'activité forestière.

Ce fonds peut financer :

- l'étude architecturale d'un projet ;
- une partie du surcoût de construction générée par des efforts d'intégration paysagère (bardage bois, par exemple) ;
- des travaux d'aménagement des abords (plantations, etc.) ;
- des travaux de requalification paysagère pour les bâtiments existants.

Au-delà de l'aide financière, le fonds permet également d'apporter un conseil technique sur les projets, en proposant des alternatives le cas échéant, et d'assurer une médiation entre le porteur de projet, l'Architecte des bâtiments de France, l'Inspecteur des sites.

3 demandes d'aide financière ont été votées
par le Bureau pour :

- la construction d'un hangar agricole à Montépilloy – hangar achevé en 2024 ;
- la construction d'un bâtiment composé de 18 boxes à Avilly-Saint-Léonard – bâtiment construit en 2024 ;
- la création d'un moulin à Ver-sur-Launette.

Par ailleurs, **le Parc naturel régional Oise - Pays de France a accompagné 6 autres porteurs de projet** pour la construction :

- d'un hangar de stockage à Barbery ;
- d'un poulailler à Thiers-sur-Thève ;
- d'un hangar de stockage et d'une habitation à Asnières-sur-Oise ;
- d'un manège à La Chapelle-en-Serval ;
- d'un méthaniseur à Chaumontel ;
- d'un manège et boxes à Fleurines.

Actions en faveur de la filière bois



Quelques chiffres

2 guides
1 annuaire des
entreprises
4 rencontres

COMMISSION

Forêt – Filière Bois

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Mikaël MARTIN



CALENDRIER
Janvier à décembre



Rencontres du 16 mai avec les acteurs de la filière bois

Un plan d'actions pour soutenir la filière bois locale a été décliné en 2023 suite au diagnostic de la filière réalisé auparavant.

5 axes de travail ont été retenus :

1. utiliser la commande publique comme levier de développement de la filière bois ;
2. accompagner le développement économique des acteurs de la filière bois ;
3. mettre en relation les acteurs de la filière locale ;
4. communiquer sur la filière bois locale pour la valoriser ;
5. mobiliser la ressource.

En 2024, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a engagé ce plan d'actions.

Un cycle de rencontres réunissant les entreprises et les organismes de la filière bois locale a été initié dans le but de mettre en réseau les différents acteurs. 4 réunions ont eu lieu traitant des thématiques suivantes : état des lieux de la filière bois locale, présentation de la ressource locale et de son utilisation, coopération entre entreprises, structuration d'une filière bois locale. Une **visite de la nouvelle scierie Forêt Vivante** a été organisée le 17 octobre à Anizy-le-Grand.

Le Parc naturel régional a rédigé et édité **deux guides (Oise et Val d'Oise) recensant les aides s'adressant aux entreprises de la filière bois.**

Un recensement des entreprises de la filière bois locale a été réalisé et a fait l'objet d'un document de communication à destination des acteurs de la filière et du grand public.

Enfin, des actions de sensibilisation ont été menées :

- la sensibilisation des élèves aux métiers de la filière bois au Forum d'orientation du Lycée Agricole d'Airion, le 14 novembre 2024 ;
- la visite de l'atelier d'un ébéniste-restaurateur de meubles, ouvert au grand public, le 22 mai 2024 ;
- la présentation de la filière bois locale lors du Festival de l'Arbre de Lamorlaye, le 23 novembre 2024.

Démarche d'écologie industrielle territoriale



Quelques chiffres

37 entreprises engagées dans la démarche

6 entreprises supplémentaires ont bénéficié d'un diagnostic en 2024

COMMISSION

Ressources naturelles, énergie, climat

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

CCI Oise, CCSSO, Experts sur les thématiques identifiées

COÛT DE L'ACTION

64 150 €

CONTACT

Pascale OLIVAS



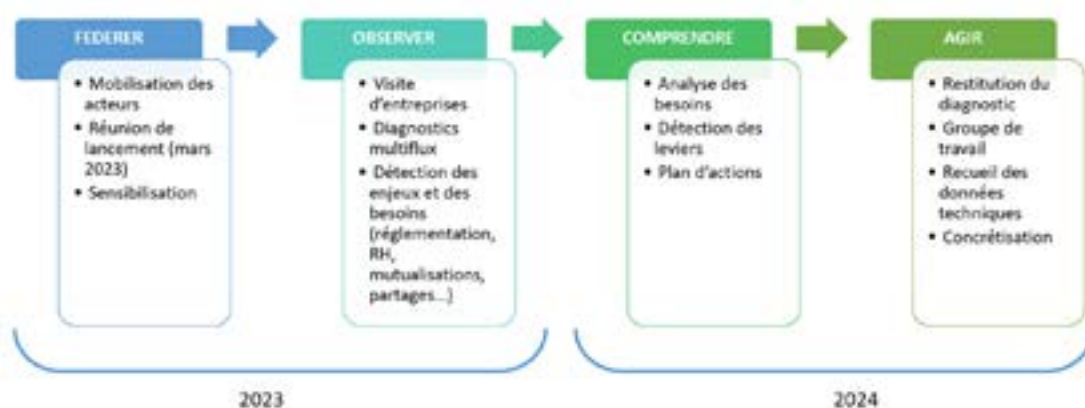
CALENDRIER

Janvier à décembre

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France et la Communauté de communes Senlis Sud-Oise (CCSSO) ont sollicité, en 2022, le concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise pour engager une démarche d'écologie industrielle (EIT) à l'échelle des zones d'activités de la CCSSO. Une convention tripartite a été signée pour un lancement de la démarche EIT en mars 2023.

L'écologie industrielle territoriale est une démarche de management environnemental visant à limiter les impacts de l'industrie et plus globalement des activités économiques sur l'environnement. Fondée sur l'analyse des flux de matière et d'énergie, l'écologie

industrielle cherche à avoir une approche globale en mettant en contact les acteurs économiques d'un territoire dans un objectif d'économie circulaire, de mutualisation de moyens et de ressources.



En 2023, lors de la phase 1 de mobilisation, 37 entreprises se sont engagées dans la démarche et ont bénéficié d'un diagnostic multi-flux.

Un comité technique de restitution a été organisé le 24 octobre 2023 au cours duquel ont été mis en exergue les résultats obtenus des diagnostics, les enjeux, les attentes des entreprises et les thématiques d'actions possibles.

Le lancement de la phase 2 de la démarche a eu lieu le 15 décembre 2023.

5 groupes de travail ont été constitués pour la poursuite de l'action :

1. déchets ;
2. mobilité ;
3. énergies renouvelables-EnR et efficacité énergétique ;
4. espaces partagés ;
5. gestion durable des espaces verts / biodiversité.

pour travailler sur les synergies identifiées par les entreprises :



Chaque entreprise ayant réalisé le diagnostic multi-flux a reçu une fiche « plan d'action » confidentielle.

Une fiche technique a été élaborée pour chaque groupe de travail qui a commencé à se réunir durant l'année 2024.

Lors de ces groupes de travail, différents experts ou prestataires ont été conviés pour alimenter les sujets.

De manière complémentaire, les entreprises le souhaitant ont également pu bénéficier d'un diagnostic écologique de leur foncier et de propositions d'un bureau d'études pour favoriser la faune et la flore sur leur site.

En 2023, des diagnostics écologiques ont été réalisés sur les zones d'activités ainsi que sur les parcelles de 3 entreprises. **6 entreprises supplémentaires ont bénéficié d'un diagnostic écologique en 2024.**

Un programme d'action sera présenté au 1^{er} trimestre 2025 lors d'une réunion de restitution.

Une nouvelle action est proposée pour 2025 pour accompagner les entreprises dans la mise en place des actions.

Programme LEADER



Quelques chiffres

1 convention
1 comité
de programmation
installé
6 projets LEADER
auditionnés

COMMISSION

Comité de
programmation LEADER

COÛT DE L'ACTION

**1.172 M€ de
fonds européen
LEADER 2023-2027
disponibles**

CONTACT

Margot JUNIER,
Lucie ROQUE,
Corentin BOULANGER



CALENDRIER

Janvier à décembre

Le programme européen LEADER, porté par le Parc naturel régional Oise – Pays de France dispose, pour la programmation 2023-2027, d'un budget de 1,172 million d'euros destiné à soutenir techniquement et financièrement des projets, qu'ils soient publics ou privés.

Ce lancement de programme a débuté avec la mise en place de fiches actions qui viennent aider à répartir l'enveloppe financière. Ces fiches actions apparaissent sous plusieurs grandes thématiques :

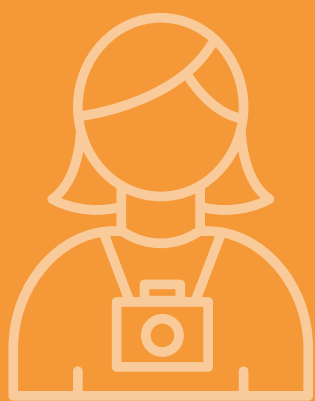
- **« Soutenir la valorisation économique et culturelle des patrimoines bâtis et naturels »** : valoriser et mettre en lumière le patrimoine historique et naturel, ouvrir de nouveaux sites, contribuer au marketing territorial, mettre en réseau les sites et acteurs ;
- **« Aider à la création d'hébergements touristiques durables »** : augmenter le nombre d'hébergements, développer l'accueil des cavaliers, développer les hébergements atypiques, augmenter le nombre de labélisation, développer un hébergement de groupe ;
- **« Développer les mobilités douces et/ou partagées »** : équiper et améliorer les itinéraires, développer l'usage du vélo, étudier les opportunités, sensibiliser et communiquer, développer une offre d'entretien ;
- **« Promouvoir une gestion plus durable des ressources »** : collecter, traiter et valoriser les déchets, réduire les déchets produits, rénover et réparer en priorité, gérer durablement la ressource en eau, réduire la consommation d'énergie ;
- **« Soutenir le développement d'équipements et de services innovants pour mieux vivre ensemble »** : développer des espaces collectifs, structurer les initiatives citoyennes, développer des services mutualisés, soutenir la médiation culturelle, expérimenter des alternatives ;

- **« Développer et diversifier l'offre de commerces et de services marchands dans les communes rurales »** : soutenir la création de cafés/restaurants, développer les activités d'artisanat, développer les commerces ambulants, développer des services marchands ;
- **« Accompagner les filières valorisant les ressources issues du territoire et les circuits courts agricoles »** : développer les activités agricoles, développer l'usage des ressources locales, soutenir les filières spécifiques, promouvoir les ateliers ambulants, soutenir la communication.

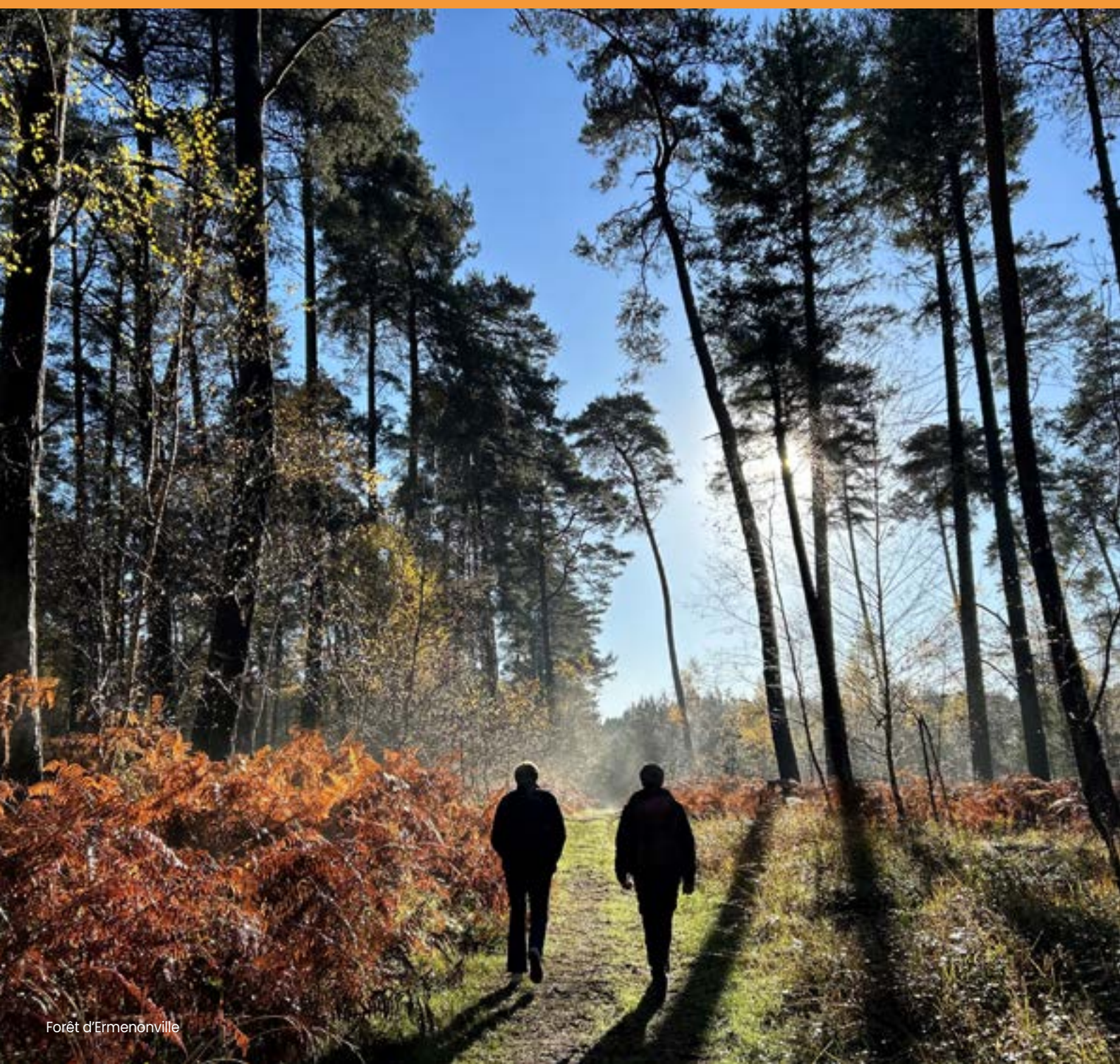
Afin de communiquer le lancement de cette nouvelle programmation, un courrier a été envoyé aux communes et communautés de communes du territoire ainsi qu'aux partenaires publics et privés du Parc naturel régional Oise – Pays de France.

Le comité de programmation renouvelé, composé de membres privés et publics, est donc dès à présent prêt à recevoir des porteurs de projet et à examiner les projets reçus. **Il a d'ailleurs commencé ce travail avec la tenue de 4 réunions et l'audition de 6 porteurs de projet.**

Par ailleurs, des échanges ont eu lieu en fin d'année avec le Groupe d'Action Locale (GAL) du Compiégnois et le GAL du Pays de Source et Vallées pour définir un potentiel projet de coopération.



Tourisme durable





Tourisme
durable

Promotion de l'offre touristique



Quelques chiffres

1 nouvelle chemise à rabats pour les 18 fiches de randonnée éditée en 1000 exemplaires

5000 exemplaires ré-édités de la carte touristique

44 000 visiteurs sur le salon Destination Nature

COMMISSION

Tourisme

COÛT DE L'ACTION

2 676 €

CONTACT

Christine LEGUEVAQUES



CALENDRIER

Janvier à décembre



Editions et documentations touristiques

En 2024, afin de promouvoir le tourisme durable et la découverte du patrimoine naturel, le Parc naturel régional Oise-Pays de France a lancé la **ré-édition de la chemise à rabats destinée à accueillir ses 18 fiches de randonnée**.

Cette initiative vise à offrir aux randonneurs un support de rangement pratique et esthétique pour organiser et protéger les informations relatives aux différents circuits.

La nouvelle version a permis d'afficher des informations utiles, telles la charte du randonneur, les coordonnées des offices de tourisme et un QRcode pour randonner géolocalisé.

Ces pochettes, chemises et fiches comprises, ont été distribuées gratuitement dans les offices de tourisme, les points d'accueil touristique, certains sites touristiques et sur les stands tenus par le Parc naturel régional.

Participation au salon Destination nature

Le Parc naturel régional Oise-Pays de France a participé au salon Destination Nature, qui s'est tenu du 14 au 17 mars 2024 au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris, conjointement avec les trois autres Parcs naturels régionaux d'Île-de-France (Gâtinais français, Haute-Vallée-de-Chevreuse, Vexin français). L'ensemble du salon réunissait 180 spécialistes du voyage, proposant plus de 300 destinations.

Cette collaboration inter-Parcs naturels régionaux a mis en lumière les atouts touristiques de chaque territoire, tout en offrant une vision cohérente de l'offre naturelle et culturelle de la région Île-de-France.

Les visiteurs, principalement parisiens et franciliens, étaient en quête de nature, de bien-être et d'expériences touristiques durables accessibles en transports en commun. Par l'offre présentée par le Parc naturel régional Oise - Pays de France, ils ont pu découvrir les activités de randonnée, les circuits patrimoniaux du territoire.

Ce stand commun a renforcé la visibilité des Parcs naturels régionaux franciliens et a illustré l'importance de la coopération interrégionale pour promouvoir le tourisme vert. Cette initiative devrait être reconduite pour l'édition 2025.



Participation des PNR d'Île-de-France au Salon Destination Nature



Tourisme
durable

Outils numériques et cartographiques à des fins touristiques

COMMISSION

Tourisme

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Fédération des Parcs
naturels régionaux de
France

COÛT DE L'ACTION

1 000 €

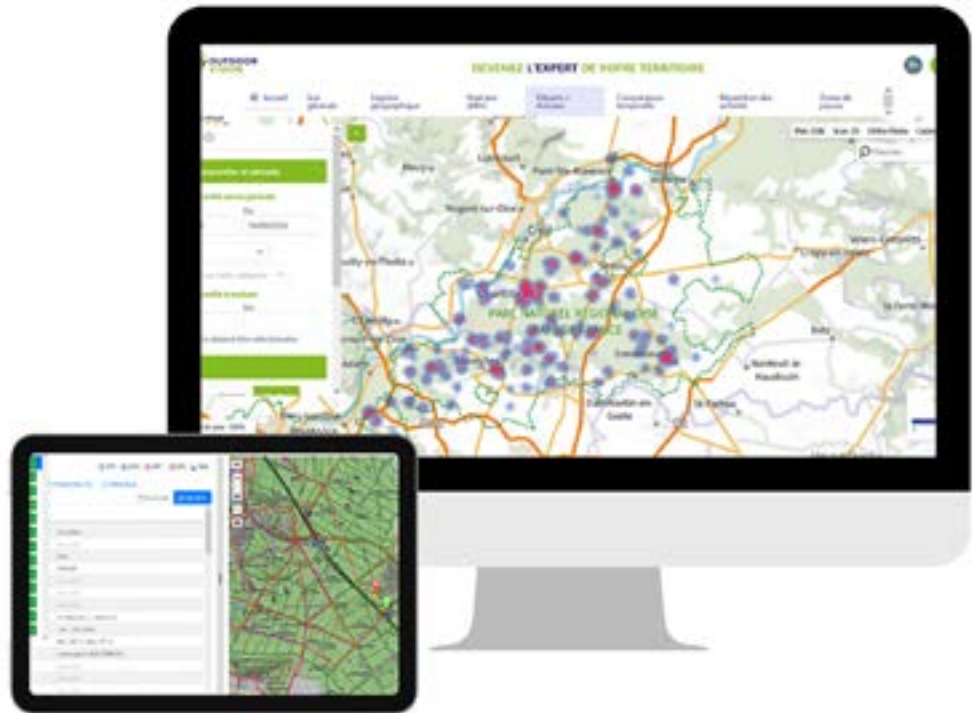
CONTACT

Christine LEGUEVAQUES



CALENDRIER

Janvier à décembre



Le Parc naturel régional Oise – Pays de France a signé une convention de partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour le déploiement de Outdoorvision sur son territoire, un outil stratégique pour gérer les activités sportives en extérieur, protéger le territoire et offrir une expérience améliorée aux pratiquants tout en respectant les enjeux environnementaux et de sécurité.

Outdoorvision est une plateforme développée par le Pôle Ressources National des Sports de Nature (PRNSN), une mission d'appui du ministère chargé des sports en France. **Elle vise à collecter et analyser des données de géolocalisation fournies volontairement par les pratiquants d'activités de plein air**, afin de mieux connaître et préserver les sites naturels utilisés pour ces pratiques.

Le Parc naturel régional Oise-Pays-de-France utilise Outdoorvision pour recueillir des données de fréquentation sur ses sentiers et espaces naturels. Ces informations permettent de mieux comprendre les usages, d'adapter la gestion des sites, de préserver les milieux sensibles et d'améliorer l'expérience des visiteurs.

En parallèle, le Parc naturel régional Oise-Pays-de-France utilise également Geotrek, un outil de gestion et de valorisation des sentiers et activités touristiques. Geotrek permet de créer des itinéraires, de les publier en ligne et de les promouvoir auprès du public. L'utilisation combinée d'Outdoorvision et de Geotrek offre une vision complète de la fréquentation et de la gestion des espaces naturels, facilitant ainsi la prise de décisions pour leur préservation et leur valorisation.

Cette démarche illustre l'engagement du Parc naturel régional dans une approche innovante et coopérative pour un développement durable des sports de nature sur son territoire.



Sensibilisation et communication



Programme de communication



Quelques chiffres

48 885 visiteurs
sur le site avec 192 101
pages vues

3679 abonnés
Facebook

800 abonnés
au magazine

COMMISSION

Communication/
Sensibilisation

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Agences de
communication,
imprimeurs

COÛT DE L'ACTION

21 812 €

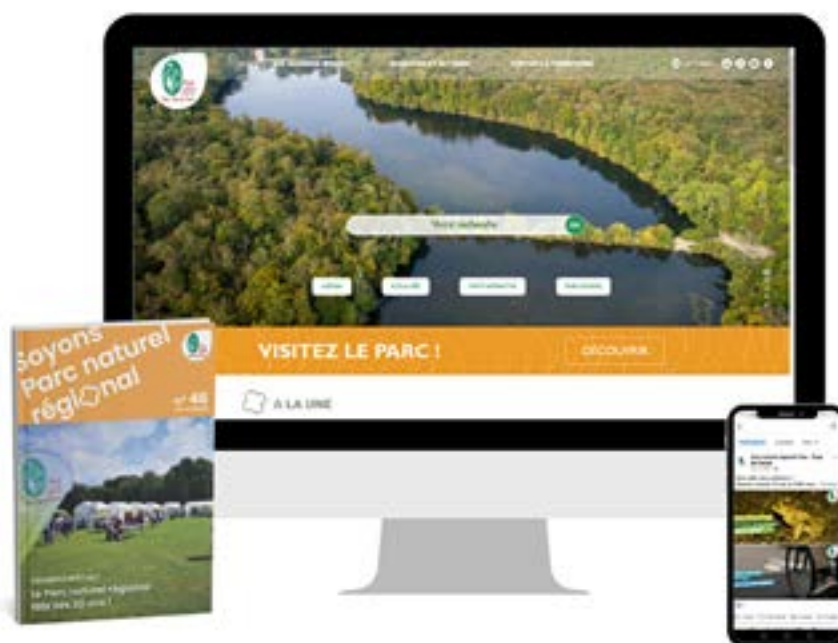
CONTACT

Léa CHARIOL



CALENDRIER

Janvier à décembre



En 2024, dans un contexte d'organisation de la Fête des 20 ans du Parc, le programme de communication s'est centré sur la continuité de ses actions en cherchant à pérenniser les outils et messages déployés ces deux dernières années.

- Paru en mars, le **rapport d'activités** reste un outil incontournable de la communication institutionnelle du Parc naturel régional Oise - Pays de France pour rendre compte des actions menées durant l'année écoulée. Il est édité à 2500 exemplaires et adressé à tous les maires et délégués des communes adhérentes, ainsi qu'à tous les partenaires institutionnels et privés.
- Un numéro du **magazine « Soyons Parc »** a été publié en juin sous la forme d'un numéro spécial dédié aux 20 ans du Parc naturel régional. Il a été adressé à près de 800 abonnés. Les habitants du territoire peuvent également le trouver en distribution libre dans les commerces de proximité.
- La **newsletter hebdomadaire** a fait l'objet de 37 éditions. Adressée à 2800 abonnés, les sujets qui y sont proposés sont essentiellement grand public et se présentent sous la forme d'une question.

Sa lecture rapide et sa régularité en font un média d'intérêt avec un taux d'ouverture moyen de 37%. Une newsletter spécialement dédiée aux élus a été envoyée en mai à 179 personnes. L'édition de deux newsletters distinctes permet de dissocier les messages et de proposer des contenus d'intérêt pour chacune des cibles (grand public et élus).

- Le **site internet** a été alimenté en contenu par des événements et animations dans sa rubrique agenda et par des articles dans ses pages actualités.
- Etant présent sur Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube, une activité régulière du Parc naturel régional Oise - Pays de France sur ces **réseaux sociaux**, par la création de contenus hebdomadaires, a permis de faire la promotion du territoire et d'informer sur les actions menées tout au long de l'année.

Programme de sensibilisation "Grand-public"



Quelques chiffres

28 sorties
et animations
23 salons ou
manifestations
2 manifestations
proposées par les
correspondants Parc

COMMISSION

Communication/
Sensibilisation

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

10 partenaires locaux
mobilisés ainsi que
les producteurs Oise-
Pays-de-France et les
correspondants Parc.

COÛT DE L'ACTION

24 207 €

CONTACT

Valérie MEMAIN



CALENDRIER

Janvier à décembre

Depuis sa création le Parc naturel régional Oise – Pays de France mène des actions de sensibilisation pour susciter la mobilisation et la participation de tous, habitants et visiteurs, adultes et enfants, à la préservation du patrimoine et de l'environnement.

Au cours de l'année 2024, 28 sorties ont été proposées dans 20 communes du territoire :

Avilly-Saint-Léonard, Chantilly, Courteuil, Ermenonville, Fontaine-Chaalis, Fresnoy-le-Luat, Gouvieux, La Chapelle-en-Serval, Luzarches, Montlognon, Orry-la-Ville, Mours, Nointel, Pontarmé, Raray, Rully, Saint-Martin-du-Tertre, Saint-Vaast-de-Longmont, Villers-saint-Frambourg-Ognon, Vineuil-saint-Firmin.

Ces sorties ont mobilisé **10 partenaires** locaux (Abbaye de Chaalis, Aquilon, AU5V, Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, Découverte Nature et Patrimoine, Karuna Nature, Benoist Garnero, Sacrée plantes, Denis Carrara, Sylvain Drocourt), **ainsi que les producteurs Oise-Pays-de-France**. Environ **620 personnes** ont participé à ces sorties.

La promotion du calendrier des sorties et manifestations proposées dans le cadre du programme 2024 s'est faite, entre autres, par la ré-édition d'un programme papier et l'inscription des dates sur le site Internet du Parc naturel régional, rubrique agenda.

En 2024, le Parc a été présent sur les 23 manifestations organisées par ses partenaires. Lors de ces manifestations, la participation du Parc naturel régional prend le plus souvent la forme d'un stand où animations et documentations sont proposées en adéquation avec le thème de l'évènement (atelier construction de nichoirs, producteurs locaux, actions et métiers du Parc...). Selon les demandes des partenaires et les thématiques, des chasses au trésor (Fête de l'eau le 1er juin à Gouvieux) ou des conférences (Festival de l'arbre le 23 novembre à Lamorlaye) ont également été proposées.

La fréquentation totale des stands tenus par le Parc naturel régional en 2024 **est d'environ 1875 personnes**.

En 2024, les correspondants Parc, écocitoyens bénévoles menant des actions de sensibilisation aux gestes écocitoyens auprès des habitants du Parc, ont organisé, avec l'appui de leur commune, les 2 manifestations suivantes :

- 7 septembre : Journée des associations de Précy-sur-Oise - stand écocitoyen et découverte des actions menées par le Parc ;
- 17 mars : Nettoyage Nature dans le cadre de l'opération régionale Hauts-de-France Propres encadrée par le correspondant Parc de Fleurines.

Environ **80 personnes** ont participé à ces actions en 2024.

Le Parc dispose d'expositions thématiques (exposition institutionnelle, biodiversité, châteaux et demeures du XIXème siècle, ressources minérales du territoire, écocitoyenneté, sports et nature, etc.). **Ces expositions ont été prêtées 11 fois en 2024 aux communes et partenaires du Parc.**

Le matériel du Parc (tentes, grilles, etc) a **été prêté 14 fois en 2024. Le matériel de chantier-nature a été prêté 8 fois pour** des opérations nettoyage à Viarmes, Fleurines, Surveilliers, Nanteuil-le-Haudouin, Orry-la-Ville et Belloy-en-France.



20 ans du Parc naturel régional



Communication
et Sensibilisation



Quelques chiffres

70 partenaires
2 artisans d'art
20 producteurs
Oise-Pays de France
8 randonnées
1 soirée thématique
11 conférences
4000 visiteurs
248 participants
aux randonnées et
animations nocturnes

COMMISSION

Communication/
Sensibilisation

COÛT DE L'ACTION

48 520 €

CONTACT

Valérie MEMAIN



CALENDRIER

Janvier à septembre



En 2024, le Parc naturel régional Oise – Pays de France fêtait ses 20 ans de labellisation, occasion unique de promouvoir ses missions et de valoriser les acteurs du territoire à travers un évènement dédié. Pour les visiteurs, ces journées ont été l'occasion de (re)découvrir les richesses naturelles, historiques, patrimoniales et paysagères du Parc naturel régional et les actions mises en place sur le territoire.



Un évènement a donc été organisé les **14 et 15 septembre 2024**, dans le parc de la mairie de La Chapelle-en-Serval. Pour le Parc naturel régional Oise-Pays de France, il s'agissait de :

- célébrer les 20 ans de la création du Parc naturel régional, en y associant les partenaires ;
- communiquer, informer sur les enjeux du territoire ;
- faire connaître et valoriser les missions et les actions du Parc naturel régional ;
- améliorer la notoriété du Parc naturel régional auprès du plus grand nombre et notamment des habitants du territoire ;
- inciter les habitants du Parc naturel régional à entrer dans la « culture Parc naturel régional » en devenant des acteurs/ambassadeurs du Parc au quotidien ;
- créer de l'animation et apporter un moment agréable et convivial pour tous les participants.

L'évènement s'est organisé autour de **6 villages thématiques** pour découvrir les missions et les actions du Parc naturel régional :

- un **pôle « Institutionnel »** pour comprendre et découvrir le Parc naturel régional, ses missions, ses enjeux, son fonctionnement ;
- un **pôle « Nature et Biodiversité »** pour découvrir les milieux naturels et richesses écologiques du territoire ;
- un **pôle « Architecture/Urbanisme/Paysage et Patrimoine »** pour sensibiliser aux enjeux d'un aménagement et d'un cadre de vie harmonieux et durable ;
- un **pôle « Tourisme durable »** afin de (re) découvrir les richesses patrimoniales et historiques du territoire ;
- un **pôle « Transition écologique »** pour illustrer les démarches entreprises par le Parc naturel régional pour adapter le territoire au changement climatique ;
- un **pôle « Alimentation locale et durable »** avec un marché des producteurs Oise-Pays de France.

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Abbaye Royale du Moncel, Abbaye de Chaalis, Agrion de l'Oise, Aire cantilienne, APFHEC, Aquilon, ARCHEA, Association Chlorophylle, Association pour la Sauvegarde des poteaux des trois forêts, Association SOS Ecureuils roux, Association des Entomologistes de Picardie, AU5V, Bénévoles des barrages amphibiens (Initiatives et Actions pour la sauvegarde de l'Environnement et des Forêts, Sauvegarde Asnières-Baillon, Nonette Nature et groupe Plailly-La Chapelle), Bio en Hauts-de-France, Bobebike, CAUE 60, Cercle Beaumontois du Patrimoine, CD2E, Chantilly ville d'art et d'Histoire, Clouterie Rivière, Collectif "Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly", Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Oise, Confrérie des Fouetteurs de Chantilly, Conservatoire Botanique de Bailleul, Conservatoires d'Espaces Naturels Hauts-de-France et Ile-de-France CPIE des Pays de l'Oise, Découverte Nature et Patrimoine, Départements de l'Oise et du Val d'Oise, Echanges pour une Terre Solidaire, ENRX, Fabien Bellagamba, Fédération des chasseurs de l'Oise, FIBOIS Hauts-de-France et Ile-de-France, FREDON Hauts de France, Institut de France, Karuna Nature, Lamorlaye Mémoire et Accueil, La roue verte, La Sylve, Les Amis du Vieux Verneuil, LPO Hauts-de-France et Ile-de-France, Maison de la Pierre du sud de l'Oise, MARS 60, Musée Gallé-Juillet, Offices de Tourisme (Chantilly-Senlis, Creil sud Oise Tourisme, Pays d'Oise et d'Halatte, Grand Roissy-Luzarches et Terre de Carnelle), Office National des Forêts, OPIE, Pavillon de Manse, Picardie nature, Producteurs Oise-Pays de France, Régions Hauts-de-France et Ile-de-France, Sacrées plantes, SISN, SITRARIVE, SMDO, Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, SPEE, Sylvain Drocourt

70 partenaires et 20 producteurs Oise-Pays de France ont animé des stands sur l'ensemble des 2 journées.

Sur ces différents stands, étaient proposés des **ateliers écocitoyens, animations culturelles, expositions et jeux. 8 randonnées matinales** dont 3 ont été proposées avec l'implication de 9 partenaires. 165 personnes ont participé à ces randonnées.

Une soirée thématique autour du « **monde de la nuit** », a également été proposée le samedi soir. Celle-ci a démarré par une présentation commune sur "la pollution lumineuse" suivie de 4 animations thématiques au choix (chauves-souris, rapaces nocturnes, insectes nocturnes ou observation des étoiles). L'animation était assurée par **4 partenaires**. Cette soirée a rencontré un **vif succès auprès des 83 participants**, tous satisfaits du contenu.

11 conférences se sont tenues sur différentes thématiques, avec la participation de 9 partenaires. 115 personnes y ont assisté.

20 producteurs Oise-Pays de France étaient présents pour faire découvrir et vendre leurs productions. Une bonne fréquentation des différents stands a été notée tout au long des 2 jours.

Différentes activités conviviales, ludiques et festives étaient proposées tout au long de l'événement ainsi qu'une **offre de restauration**.

Cet événement a également été l'occasion de proposer des **moments plus institutionnels** avec :

- **un temps spécialement dédié aux élus des 70 communes** du Parc naturel régional pour échanger avec les chargés de mission sur les actions pouvant être menées en collaboration avec le PNR ;

- **une inauguration** avec la participation de Mme Nadège Lefebvre, Présidente du Département de l'Oise, Mme Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département du Val d'Oise, Mme Manoëlle Martin, Vice-Présidente du Conseil régional des Hauts-de-France, M. Jean-François Renard, Conseiller régional d'Ile-de-France délégué aux Parcs naturels régionaux, Mme Claude Dulamon, Sous-Préfet de Senlis, et de nombreux élus et partenaires du territoire.

La **fréquentation totale** de ces deux journées a été d'environ **4000 personnes**. Les visiteurs provenaient des communes alentours mais également de tout le territoire et même au-delà (département de l'Oise et région Ile-de-France).

Le **retour des visiteurs a été très positif** quant aux différentes activités, animations et ateliers proposés. Ils ont apprécié la **diversité des thématiques** développées, la **rencontre avec les nombreux partenaires**, les conseils en matière de transition écologique et de biodiversité, la **découverte des richesses** naturelles, historiques, patrimoniales du territoire, l'ambiance musicale, festive et ludique.

Concernant **les partenaires, le bilan est également très positif**.

Rendez-vous est donc donné pour les 30 ans du Parc naturel régional Oise-Pays de France.





Communication
et Sensibilisation

Programmes pédagogiques à destination des scolaires Année scolaire 2023-2024



Quelques chiffres

12 écoles

9 communes

42 classes

957 élèves

210 animations,
sorties ou ateliers

COMMISSIONS

Communication /
sensibilisation

PARTENAIRES SPÉCIFIQUES

Inspecteurs de l'Education
nationale de l'Oise et du
Val d'Oise, partenaires
éducatifs du Parc naturel
régional

COÛT DE L'ACTION

72 886 €

CONTACT

Valérie MEMAIN



CALENDRIER

Septembre 2023
à juin 2024



De nouveaux programmes pédagogiques ont été déployés sur l'ensemble du territoire à la rentrée scolaire de septembre 2023.

Ces programmes permettent d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de projets annuels alliant des phases d'apprentissage, de réflexion, d'expérimentation et de mise en pratique d'une ou plusieurs actions concrètes. Leur objectif est de permettre aux élèves de faire l'expérience, dès le plus jeune âge, d'une citoyenneté active en participant à la mise en place d'actions concrètes en faveur de l'environnement (trier les déchets, économiser l'eau, l'énergie, favoriser la biodiversité, etc.) au sein de leur école ou de leur commune.

Plusieurs thèmes de travail sont proposés aux enseignants :

- classes de CP à CM2 : « Je préserve l'eau de ma planète bleue ! », « Objectif Zéro Déchet dans mon école », « Mobilité : ça bouge dans mon école ! », « Je mange donc je suis : local, bon et durable ! » et « Naturalistes en herbe, au secours de la biodiversité ! » ;
- classes de CM1/CM2 : « Vite ça chauffe : j'économise mon énergie ! » ;
- classes de CE2 à CM2 : « Guidons nos pas, sur les traces de notre passé ! » ;
- classes de CP à CM2 : « Au cœur de la forêt, explorons un écosystème »
Nouveau thème 2023-2024.

Les programmes pédagogiques du Parc naturel régional de l'année scolaire 2023-2024 ont ainsi concerné **42 classes** regroupées en **22 projets** (certaines classes travaillant ensemble au sein d'un même projet d'école), **957 élèves**, **12 écoles**, **9 communes** (Apremont, Barbery, Chaumontel, Coye-la-forêt, Creil, Pont-Sainte-Maxence, Saint-Maximin, Senlis et Verneuil-en-Halatte) et 7 des 10 circonscriptions de l'Education nationale du territoire.

Sur les 42 classes ayant bénéficié des programmes pédagogiques : 6 ont travaillé sur le thème du patrimoine, 3 sur le thème de la préservation de la ressource en eau, 3 sur le thème de la réduction des déchets, 4 sur le thème de l'alimentation durable, 14 sur le thème de la forêt et 12 sur le thème de la biodiversité.

210 animations en classe, sorties sur le terrain ou visites culturelles ont été financées par le Parc naturel régional et ont été réalisées par 16 partenaires associatifs et culturels.

Au cours de l'année scolaire, chaque classe a :

- bénéficié d'une ou deux animations permettant d'appréhender la thématique choisie ;
- participé à la réalisation d'un éco-diagnostic au sein de l'école afin de faire état de la situation initiale dans les différents domaines concernés par le projet (détection des points forts et les points faibles qui permettent par la suite de déterminer les actions concrètes à mener) ;
- bénéficié de 3 à 4 animations/sorties/ateliers supplémentaires (en classe, sur le terrain, dans des lieux culturels, etc.) permettant de sensibiliser les élèves aux enjeux liés au thème de travail choisi ;
- réfléchi, avec les animateurs, aux améliorations et actions concrètes à mettre en place au sein de leur école ou commune.

Afin de favoriser l'appropriation des connaissances et d'approfondir la thématique en dehors des animations, le Parc a également fourni différents outils de sensibilisation aux classes participantes : des livrets pour les élèves, des fiches d'activités pour les enseignants, des maquettes documentaires et des maquettes de petits matériels permettant aux classes de réaliser en autonomie observations et mesures durant toute l'année scolaire : matériel d'identification et d'observation de la faune et de la flore, matériel de mesure (consommation d'eau, d'électricité ou pesées de déchets, etc.).

Dans chaque classe, les projets ont abouti à la **mise en place de différentes actions concrètes** et au déploiement d'écogestes à l'école :

- installation de poubelles de tri, récupération du papier et du petit matériel scolaire à l'école Charles Somasco de Creil ;
- écogestes sur l'économie de l'eau et fabrication de produits d'entretien « maison » dans les écoles de Saint-Maximin et Centre de Croy-la-Forêt ;
- création d'espaces de jardinage au sein des écoles primaires de Barbery et Val d'Ysieux à Chaumontel ;

- construction d'aménagements en faveur de la biodiversité (nichoirs, mangeoires et hôtels à insectes) et plantation de vivaces nectarifères au sein des écoles ayant travaillé sur le thème de la biodiversité.

Dans la plupart des classes, une mise en route d'un **dispositif « élèves écovigilants »** a été réalisée suite au déploiement des écogestes. Certaines classes ont également informé le maire de leur commune, en lui adressant un courrier, des problèmes rencontrés lors de l'écodiagnostic et des solutions, actions envisagées pour améliorer la situation.

Concernant la valorisation des projets, dans la plupart des écoles, des affichages ont été réalisés par les élèves impliqués pour informer les autres élèves des actions et écogestes à mettre en œuvre. Les élèves éco-vigilants, ont aussi eu l'occasion de sensibiliser les autres classes en leur expliquant le projet, ainsi que les écogestes à déployer.

Différents moments de valorisation avec les familles en fin d'année scolaire ont également été organisés :

- exposition sur la réduction des déchets à l'école Somasco à Creil ;
- portes ouvertes pour les familles avec visite des jardins, des espaces de biodiversité et expositions des travaux scolaires dans l'école Val d'Ysieux à Chaumontel ;
- sortie patrimoniale avec les familles animée par les élèves pour les écoles Albert Camus et Gérard de Nerval à Creil.

Des journées de clôture des projets ont également été programmées dans la plupart des écoles en juin. A cette occasion, les élèves ont pu présenter les actions concrètes menées, échanger sur les animations et l'année écoulée et participer à différents ateliers. Le **Journal des écoles écocitoyennes** a également été distribué à chaque élève, pour récompenser leur engagement en faveur de l'environnement.

Information, formation et transfert de compétences



Quelques chiffres

5 présentations ou formations

COMMISSIONS

Toutes

COÛT DE L'ACTION

Fonctionnement

CONTACT

Sylvie CAPRON



CALENDRIER

Janvier à décembre

Dans le cadre de sa mission d'information, de formation et de transfert de compétences, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a été amené à effectuer à la Maison du Parc, sur le lieu des différents organismes concernés ou sur le terrain, des formations et des présentations relatives au Parc naturel régional, à ses enjeux et à ses actions.

En 2024, le Parc naturel régional Oise – Pays de France a **réalisé 5 présentations et formations, dont :**

- présentation du Parc naturel régional et de ses actions en matière d'aménagement au service Aménagement de la Région Hauts-de-France ;
- présentation à la réunion des Présidents et Directeurs, lors du congrès de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, du travail du Parc naturel régional sur les zones d'accélération des énergies renouvelables ;
- présentation de l'action du Parc naturel régional en faveur du réseau de landes lors d'un séminaire biodiversité de la Direction territoriale Seine Nord de l'ONF ;
- présentation du Parc naturel régional et de ses actions (forêt, landes, mares, pelouses sèches, Natura 2000...) aux élèves du BTS gestion forestière de Pierrefonds ;
- présentation du Parc naturel régional et de ses actions en matière de patrimoine et de tourisme aux étudiants de la licence Tourisme et patrimoine de l'Université Picardie Jules Verne.

L'équipe du Parc naturel régional Oise – Pays de France



L'équipe technique du Parc naturel régional se compose de 23 personnes. Mme Sylvie Capron en est la directrice.

CHARGÉS DE MISSION :

Corentin BOULANGER, chargé de mission "Développement économique"
François-Xavier BRIDOUX, chargé de mission "Patrimoine historique et culturel"
Thibaud DAUMAL, chargé de mission "Patrimoine naturel, Natura 2000, eau, carrières"
Solange DUCHARDT, chargée de mission "Paysage"
Claire GOUDOUR, chargée de mission "Urbanisme"
Jean-Luc HERCENT, chargé de mission "Patrimoine naturel"
Margot JUNIER, animatrice du programme LEADER (arrivée en août)
Pascal LAMBERT, chargé de mission "Système d'Information Géographique / Evaluation"
Nicolas LEBESGUE, chargé de mission "Paysage"
Christine LEGUEVAQUES, chargée de mission "Tourisme" (arrivée en octobre)
Pascale OLIVAS, chargée de mission "Environnement"
Mikaël MARTIN, chargé de mission "Filière bois"
Valérie MEMAIN, chargée de mission "Education à l'environnement et au patrimoine"
Philippe MEURANT, architecte
Emmanuelle PILLAERT, chargée de mission "Communication" (jusqu'au 1er octobre)
Lucie ROQUE, gestionnaire du programme "LEADER", à mi-temps
Brigitte SOUVERAIN, chargée de mission "Tourisme" (jusqu'au 1er août)
Marie STURMA, chargée de mission "Agriculture"

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE :

Thibault BACHASSON, assistant "Accueil – Administratif et Instances" (jusqu'au 1^{er} septembre)
Marie-France CAMIN, assistante "Comptabilité et marchés publics"
Danielle DAU-BRIGHTON, responsable administrative et financière
Jennifer MOREY, assistante administrative (arrivée en novembre)
Lucie ROQUE, assistante "Accueil et secrétariat", à mi-temps
Nathalie THIBAUT, assistante "Accueil et secrétariat", à mi-temps
Lysiane TROUVE, assistante "Ressources Humaines"

MISSIONS DE STAGE :

Daniela AMANCIO, mise en valeur des actions menées au Parc naturel régional
Marie-Amélie BORGNE, recherches en archéologies en forêt de Chantilly
Etienne ROUSSEAU, système d'informations géographiques
Nouhayla SOUILAH, élaboration de zones d'accélération des énergies renouvelables et de récupération

AUTRE :

Armel THONGO, coordinateur du projet recherche-actions sur la forêt de Chantilly (jusqu'au 31 décembre 2024)



Parc naturel régional

Oise – Pays de France



Maison du Parc
Château de la Borne Blanche

48 rue d'Hérivaux
60560 ORRY-LA-VILLE

Tél. : 03 44 63 65 65

contact@parc-oise-paysdefrance.fr

www.parc-oise-paysdefrance.fr